



# **L'économie collaborative, une alternative au capitalisme?**

# Table des matières

<b>1 – Introduction</b>	
Par Virginie DELVAUX .....	3
<b>2 – L'économie collaborative: de quoi parle-t-on?</b>	
Par Eric LUYCKX .....	6
<b>3 – L'économie collaborative, une alternative économique? En quoi et à quoi?</b>	
Par Philippe DE LEENER .....	12
<b>4 – Quelles balises pour une économie collaborative sociale et bénéfique?</b>	
Par Sébastien CASSART .....	20
<b>5 – Quelques pistes pour une régulation durable de L'économie collaborative</b>	
Par Lisa ISNARD .....	24
<b>6 – Réguler L'économie collaborative: pour qui? Pourquoi? Comment?</b>	
Par Benoît DASSY .....	28
<b>7 – Potagers solidaires, design Ikea, même combat?</b>	
Violence inouïe de la consommation de masse	
Par Christine STEINBACH .....	34
<b>8 – Économie collaborative, piste ou impasse pour le mouvement ouvrier?</b>	
Par Myriam DJEGHAM .....	38
<b>9 – Conclusions</b>	
Par Christian KUNSCH .....	42

# 1 Introduction

Par **Virginie DELVAUX**, directrice du CIEP

**A** l'heure où nous mettons en page cette étude consacrée à l'Economie Collaborative, nous sommes bien plus nombreux à avoir entendu parler de cette notion que nous ne l'étions début 2015 au moment du lancement de notre réflexion sur le sujet. L'actualité de cette année a bel et bien été scandée de rebondissements concernant plus particulièrement la jeune société UBER. Développée en 2014 chez nous, elle a été condamnée, un an plus tard, par le Tribunal de Commerce de Bruxelles à cesser ses activités dans la capitale dès le 19 octobre. Cet événement a alors produit des commentaires divergents au sein de l'opinion publique : allant d'un soutien à la suppression d'une certaine forme de protectionnisme autour des sociétés bruxelloises de taxis à l'indignation face à la formalisation d'une concurrence déloyale entre travailleurs.

Ces réactions cristallisent finalement assez bien la tension vécue par cette forme d'actions se revendiquant de l'économie collaborative et que nous pouvons relayer comme suit : sommes-nous ici face à une nouvelle forme d'économie rompant avec les codes traditionnels du capitalisme et proposant un contrôle plus horizontal des dispositifs ou sommes-nous face à un capitalisme assumé qui cherche à prendre des formes soit disant plus humaines et acceptables ?

Lorsque nous avons lancé notre réflexion sur le sujet, nous étions vraiment face à une réelle

question d'actualité. Nous n'étions absolument pas dans l'esprit de défendre un point de vue politique déjà largement construit au sein du Mouvement. Non, nous étions face à une question ouverte : que penser de ce qui est en train de se produire sous nos yeux, voire même dans nos mains (puisqu'on constate une part de plus en plus importante d'acteurs de ces dispositifs dits collaboratifs) ?

Pour tenter de répondre à cette question, nous avons d'abord cherché à comprendre plus finement ce que recouvrait le concept d'Economie Collaborative. De fait, actuellement nous y mettons tout à la fois les jardins partagés, Wikipédia, les repair cafés et l'application Airbnb pour n'en citer que quelques-uns. Cela méritait donc bien un important éclairage abordé dans le premier article par Eric Luyck. Ce dernier nous offre un panorama intéressant des différentes actions et nous propose une typologie se développant dans des secteurs particuliers : les savoirs collaboratifs, la consommation collaborative, la production collaborative et le financement participatif.

Les contours dessinés, Philippe De Leener aborde alors dans un second article l'importance du contexte social, économique et politique dans le développement de nouvelles formes d'activités économiques. Il questionne ensuite très justement le qualificatif d'alternatif (alternatif à quoi ?) ainsi que la notion de collaboration (qui collabore avec qui et pour faire

quoi ?). Ces éléments d'analyse permettent de mieux comprendre ce qui fait tension dans ce concept-valise actuellement.

Enfin, notre Mouvement ayant une implication historique forte au sein de l'économie sociale, nous avons cherché à mettre ces termes en miroir grâce à la contribution de notre collègue de SYNECO, Sébastien Cassart. Dans son article, ce dernier tente de répondre à deux questions complémentaires : quels peuvent être les apports de l'économie sociale pour mieux comprendre l'économie collaborative et à cet égard quelles balises se donner si on décide d'investir politiquement ce champ.

Après cette première partie tentant de cadrer le propos et le contexte social, politique culturelle et économique au sein duquel se développe l'économie collaborative, nous avons souhaité mettre en réflexion un des enjeux les plus fondamentaux qui a traversé les différentes contributions des premiers articles : la nécessaire régulation de l'économie collaborative (tout du moins dans son volet marchand). Pour ce faire, Benoit Dassy, chercheur au service d'étude de la CSC et Lisa Isnard, chercheuse à l'UCL, apportent chacun dans leur analyse respective des éléments permettant de justifier

de la valeur quasi incontournable de la régulation et vont jusqu'à émettre des propositions concrètes à l'épreuve du terrain.

Mais bien entendu, toutes les formes d'économie collaborative ne doivent pas être régulées. Christine Steinbach insiste, dans son article, sur l'importance en tant que mouvement d'éducation permanente de soutenir la mise en place d'initiatives solidaires répondant par-là à des processus de consommation aliénants pour la population et plus spécifiquement les publics populaires. Myriam Djegham quant à elle émet trois critiques de fond (flou du concept, illusion d'horizontalité, et donc, d'égalité et prétention d'innovation) et met l'accent sur l'indispensable prise en compte des aspects sociaux, environnementaux et démocratiques de l'économie collaborative qui selon elle doit permettre de retrouver le contrôle sur nos vies.

Ce champ exploratoire nous permet en tant que mouvement de questionner politiquement notre société : le rapport au lien social, à l'emploi, à diverses formes de domination notamment. C'est d'ailleurs dans ce sens que le Président du MOC, Christian Kunsch apportent des conclusions politiques à ce début de réflexion dans le Mouvement.





# 2 L'économie collaborative: de quoi parle-t-on?

Par Eric LUYCKX, Etopia

Cette présentation a été réalisée l'an dernier avec Delphine Masset à l'occasion des rencontres du Nouveau Monde. Elle avait pour objectif de dresser un panorama avant de démarrer une réflexion sur l'économie collaborative. Cette présentation n'est ni exhaustive ni rigoureuse mais elle permet de se créer une vision des enjeux et de tout ce qu'on peut rassembler sous le terme d'économie collaborative.

## 1. Une économie en grande expansion

Au moment de réaliser cette présentation, deux études étaient sorties, une française et une américaine, qui se corrélaient sur de nombreux aspects et, notamment, sur le fait qu'en termes de chiffres, l'économie collaborative vivait une explosion de l'ordre d'un doublement chaque année. L'autre apprentissage de ces études était que, pour le public, le fait de rentrer dans cette économie était très cohérent, à la fois en termes éthiques ou en termes de motivation économique. On observait aussi que la participation à l'économie collaborative avait une influence positive sur le cadre de vie, notamment, une diminution de la consommation et sur les aspects négatifs de celle-ci, comme la pollution. Ces études montraient également que les pratiquants de l'économie collaborative avaient une confiance supérieure en l'avenir.

## 2. Quatre secteurs

De manière schématique, on peut classer les initiatives d'économie collaborative en quatre secteurs.

Le premier, c'est le financement collaboratif qui regroupe toutes les dynamiques visant à concentrer et récolter de l'argent pour des projets. Le second et, sans doute, le plus connu et abouti, est la consommation collaborative. Cela consiste en un partage de l'usage des choses plutôt que la propriété. On remplace la propriété par l'usage.

Le troisième domaine concerne la partie connaissance, avec Wikipedia en exemple. Ici, il s'agit de donner un accès le plus libre possible à la connaissance. Le quatrième domaine est celui de tout ce qu'on appelle les « makers », c'est-à-dire la construction et la production collaborative. C'est tout un secteur où l'on revoit l'outil de production dans tous ses aspects.

## 3. Quelques caractéristiques communes

On se trouve face à quelque chose de très hybride, avec des projets qui relèvent aussi bien du pur virtuel, comme les plates-formes en lignes, et qui n'ont absolument rien d'autre comme proposition (que celle de mettre en lien des consommateurs/utilisateurs); à d'autres projets, comme les repair cafés où l'on est vraiment dans le concret, le travail physique de réparation et reconstruction. On est également face à une très grande multiplicité des acteurs aussi bien des acteurs institutionnels que des acteurs économiques classiques, industriels ; financiers, que des gens qui sont équipés d'ordinateurs et ceux qui ne le sont pas. Tout ça est pris en compte dans le système.

Malgré toutes ces différences et nuances, on retrouve, dans ces projets, des paramètres qui nous semblaient relativement cohérents.

Le premier est celui de la **logique horizontale**. On constate, en effet, que, au moins au démarrage de tous les projets, il y a une logique de renversement du processus de décision. C'est-à-dire qu'on passe par une logique horizontale, en opposition à la hiérarchie classique.

Une autre caractéristique est la **mutualisation à la fois des ressources, des outils et des connaissances**. Cohérente avec la logique horizontale, l'idée est celle du partage. Au niveau de la question de la propriété, on a des expériences proches du système de propriété classique et d'autres proches de celui des biens communs, en passant par les « creative commons » et toutes les nuances que la licence « creative commons » propose.

Les deux paramètres précédents sont renforcés par l'**effet du nombre**. Dans l'économie collaborative, il y a des projets qui ont des logiques proches du partage et du crowdsourcing, c'est-à-dire l'effet de masse, de la population qui utilise le même outil, d'autres qui sont, au contraire, des hybridations avec les modèles classiques que sont l'outsourcing : pour ne pas avoir à gérer le problème en interne, on le fait traiter par l'externe,

#### 4. Redistribution

On observe une grande diversité dans les modèles politiques proposés. En effet, certains projets sont complètement néo-libéraux alors que d'autres sont, au contraire, très citoyens et participatifs. Cette diversité se reflète également dans la distribution des rôles. Le plus souvent, ceux-ci sont redistribués non seulement dans la structure de production, et jusqu'au consommateur, mais également dans les contacts périphériques autour de l'activité économique. La plupart du temps, tous les acteurs sont intégrés dans le processus. C'est le client qui, par exemple, va mettre 4 étoiles sur le service qu'il a reçu et ainsi faire partie du système économique en faisant ressortir l'acteur économique par rapport aux autres.

Cette « notation » lui permet de lui donner un meilleur service parce qu'il y a eu un clas-

sement des acteurs présentés. La plupart des plates-formes utilisent la co-évaluation, c'est le travail peer to peer, c'est « on s'évalue entre pairs », « je vous ai acheté quelque chose, la transaction s'est bien passée, je vous mets 5 étoiles, s'il y a eu un problème, je mets 0 et ça va se (sa) voir ». Tout le monde a intérêt à monter cette logique de notoriété qui fonctionne en parallèle avec la logique financière, il a cette double plus-value mais qui rend le système attractif.

L'ouverture et le fait d'inclure tous les éléments du modèle économique avec cette boucle de rétroaction permettent une forme de redistribution. Dans certains modèles, la distribution est très déséquilibrée mais, dans d'autres, c'est très équilibré. Par exemple, Wikipedia où n'importe qui peut aller corriger une formulation ou une faute d'orthographe sur n'importe quelle page.

#### 5. Quelles plus-values ?

Les plus-values attendues sont également très variées. Certaines initiatives peuvent être orientées autour d'une plus-value financière, d'autres sont axées autour de plus de bien-être via du lien social externe ou de la notoriété, par exemple. Par ailleurs, dans un même produit, on peut avoir des plus-values qui se compensent. Pour pouvoir faire de la plus-value financière, il faut de la plus-value notoriété, par exemple.

Michel Bauwens, chercheur qui a créé la P2P Foundation et travaille beaucoup sur la question, propose d'analyser cette question selon deux axes : l'axe vertical qui est l'axe de la distribution géographique, soit locale soit globale, et l'autre axe qui est celui de la distribution financière. Avec ces 2 axes, il crée donc 4 quadrants. Pour l'illustrer, il prend souvent l'exemple de Facebook qui agit, d'une part, au niveau de la personne, donc, au niveau le plus local possible, mais qui apporte également un bénéfice collectif qui est celui de faire une plate-forme de discussions et d'échanges très rapide et relativement facile d'usage. Mais par rapport à ce service rendu à chaque utilisateur, il y a évidemment une autre plus-value qui est celle de l'opérateur qui a, lui, créé un système très pyramidal. Michel Bauwens appelle ça le net-capitalisme ; en fait, il utilise le réseau pour concentrer la plus-value

à un endroit. Inutile de vous dire que Facebook est en Bourse et, donc, il extrait, il transforme la plus-value de l'utilisateur en plus-value financière pour l'opérateur, il y a vraiment une extraction financière très importante. Mais les utilisateurs sont d'accord, ça ne leur pose aucun problème. Il y a un accord tacite d'usage parce qu'un service est rendu. Ça fait grincer les autres secteurs mais pas les utilisateurs.

## 6. Quelques exemples

Voici quelques exemples que nous avons classés de manière empirique, en allant de l'économie collaborative la plus proche de l'économie classique ou capitaliste aux exemples plus proches de l'économie solidaire.

### *Connaissance collaborative*

#### **Mindstorm**

- Lego a lancé, il y a quelques années, un système qui s'appelle « Mindstorm ». Il s'agit d'une communauté en ligne à qui on a proposé, par le biais de concours, de créer des robots. Il y a eu un engouement terrible, c'est devenu une gamme scientifique. En intégrant Mindstorm, Lego a créé de nouveaux produits et a, en réalité, importé toute cette technologie ou gamme technologique produite gratuitement.

#### **Amazon Mechanical Turk**

- Une autre approche est celle d'Amazon qui est de proposer un outil à un opérateur qui a besoin de tâches répétitives ou micro tâches. Il va sur la plate-forme et explique la tâche qu'il faut faire, par exemple, qu'on reconnaisse, sur les photos, à chaque fois qu'on voit un champ de maïs. La même tâche est exécutée par plusieurs personnes. Le système est basé sur des algorithmes et si les résultats correspondent, la tâche est validée. Ces tâches sont payées à 35 centimes, ça va très vite et c'est distribué dans le monde entier. Très rapidement, on arrive à un résultat probant.

### *Co-programmation - Makers*

#### **Linux**

- Le plus connu est Linux, projet qui est devenu le logiciel opérateur de référence, devant Windows et devant Mac, et qui continue à être

animé par une communauté de développeurs qui font ça parce que leur seul intérêt est qu'ils vont pouvoir utiliser, eux-mêmes, les plus-values apportées à l'outil.

#### **Wikipedia**

- Dans la logique de co-production, il y a évidemment la co-rédaction, dont Wikipedia est le plus connu, mais il y a énormément de journaux qui fonctionnent sur ce principe-là. On est à la fois lecteur et journaliste.

Au niveau de la co-conception, le fait qu'on va pouvoir penser un nouvel outil de production complètement décentralisé est un phénomène très intéressant et prometteur. On pourra, en effet, utiliser un plan qui est fait en Inde et le produire ici, à Louvain-La-Neuve, avec des matières qui seraient locales, avec de l'énergie locale. Il sera également possible d'améliorer le projet et de le retourner à la communauté, en référant les difficultés qu'on a eues. Par exemple, on trouve maintenant sur Internet de quoi faire découper des meubles et équiper son intérieur. Il suffit d'acheter le bois et d'aller chez un menuisier qui découpe suivant les plans qu'on lui transmet avec une clé usb. Si ça paraît dérisoire quand on parle de meubles, ça l'est moins quand ça se passe au niveau des voitures ou d'autres appareils beaucoup plus complexes. Il existe de nombreux exemples d'initiatives basées sur cette « création collective » d'outils ou matériels, mais également sur les savoir-faire, le plus souvent autonomes.

#### « Open source ecology ».

- Création d'un kit avec les 20 outils nécessaires à équiper une ferme. Ce sont des gens qui se mettent en lien via les plates-formes pour créer des outils qu'on peut réaliser dans son garage. Ce qui est intéressant, c'est qu'ils créent le plan de base en faisant un workshop de quinze jours, qu'ils mettent les informations sur Internet, et, à chaque fois que quelqu'un l'utilise, il peut l'améliorer et documenter son expérience avec cet outil et les situations complexes qu'il a rencontrées. Non seulement l'outil s'améliore mais le contexte pédagogique, l'assistance technique s'améliorent aussi.



## **Financement participatif**

### **Kiss kiss bank bank**

- En Belgique, l'exemple le plus connu est «**Kiss kiss bank bank**». L'idée est «*j'ai un projet pour lequel j'ai un besoin de financement, et je sais que les banques ne vont pas me suivre ou je n'ai pas envie de faire appel aux banques, donc, je fais appel à la communauté*». Dans certains systèmes il y a des contreparties, dans une logique de dons. La plateforme absorbe cinq ou dix pourcent, donc, il y a de nouveau une petite dérive de concentration de moyens. En même temps, c'est de nouveau un accord tacite, le service est rendu et c'est intéressant. Il y a un cas, en Australie, où une initiative voulant lancer un système de rayons pour les ruches à récolté 3 millions de dollars en quarante huit heures, alors qu'ils n'en voulaient que 70 000. On se rend donc compte qu'il y a un potentiel gigantesque derrière ces outils.

### **GOTEO**

Un autre exemple à mentionner qui est plus en accord avec ce qu'on peut défendre comme économie collaborative, c'est GOTEO, qui a été développé par des Espagnols et dont l'idée est le financement participatif avec orientation économie sociale et solidaire. La logique est donc totalement différente. On peut apporter de l'argent ou des compétences, des locaux, du temps...

## **Consommation collaborative**

### **La Ruche qui dit oui**

- Un des exemples les plus connus est la **Ruche qui dit oui**. Le système est similaire aux groupements d'achats mais avec une plateforme et un coût de participation. L'existence de cette plate-forme exige un certain niveau « d'activités » puisqu'il y a des frais pour la maintenir.

### **La Louve**

- Un autre exemple ; c'est la Louve, une épicerie collaborative à Paris. Ici, c'est plus clair, il s'agit d'un seul projet, localisé à un endroit et dans lequel tous les consommateurs sont des acteurs qui consacrent deux ou trois heures par mois au fonctionnement de l'épicerie. Ici, on est dans une logique plus proche d'une initiative citoyenne.

On sent qu'il y a des tensions qui se créent entre les dynamiques et les initiatives citoyennes et l'économie collaborative.

## **Le partage du matériel**

Un domaine important de l'économie collaborative est le partage, que ce soit le partage de voitures (qui souvent ne roulent que 5% du temps), le partage d'appartements (Airbnb ou Couchsurfing) ou le partage d'outils ou matériel. La plupart du temps, ces choses ne sont utilisées qu'une petite partie du temps. Le reste du temps, on peut donc les partager.

Une partie un peu particulière de l'économie collaborative du partage, c'est le partage de données. C'est un peu particulier parce que l'on touche à des acteurs qui sont aussi des acteurs publics. A qui appartiennent les données ? A qui appartient le fait de savoir où je me trouve avec mon GSM ou celle de la quantité d'essence que consomme ma voiture ? Ces données existent et sont quelque part mais à qui appartiennent toutes ces données ? Est-ce qu'on peut en faire quelque chose qui soit intéressant pour la collectivité ?

### **Copenhaguen Wheel**

- Il s'agit d'un petit moteur, d'une assistance électrique pour un vélo, avec des capteurs et des outils de communication qui permettent de partager des données via son smartphone, par exemple, sur l'état de la route ou les meilleures pistes cyclables. Ce genre de projet peut être très positif pour la collectivité.

## **Le partage de compétences**

Dans le partage de ressources, il y a les coopératives énergétiques, les banques de semences, le partage de savoirs. On voit qu'on s'approche du partage d'expériences.

### **ProAm**

- Par exemple, le mouvement ProAm (amateurs professionnels), regroupant des gens qui ont plus de compétences dans leurs hobbies que dans leurs métiers. Mais à un point tel qu'ils sont capables de prêter ces compétences à la société avec des modalités autres, en faisant de l'échange, du don, etc. On n'est pas loin du SEL.

### Urban Farming

- A Detroit, un groupe de gens a commencé à documenter toutes leurs expériences dans la réhabilitation des quartiers dévastés de leur ville. Il s'agit d'une équipe qui a décidé de faire revivre le lien social dans ces quartiers. Ils se sont lancés dans l'Urban Farming, l'agriculture urbaine et documentent, par tous les moyens possibles, tout ce qu'ils font. En faisant ça, ils se sont rendu compte qu'il y avait des gens qui étaient dans les mêmes conditions dans le monde entier, au Brésil, en Inde, etc. Dès lors, ce petit groupe est en déplacement permanent dans le monde pour collecter et partager leurs expériences.

### *Le partage de services et autres initiatives*

A côté de ces exemples, il y a également tout ce qui est services collaboratifs, comme les repas « partagés », : quelqu'un décide de faire un repas en plus pour le partager, ou la garde d'enfants (des parents gardent leurs enfants à tour de rôle). Il s'agit là de petites améliorations à la marge qui ne coûtent rien à personne et qui permettent de rendre des services. On est dans l'innovation citoyenne de première ligne. Il y a aussi tous les mouvements en transition, les SEL, les repair cafés, les donneries, etc.

Je vous invite également à vous intéresser aux coopératives intégrales. C'est une nouvelle dynamique qui a démarré en Espagne et commence à essaimer en France, un peu sur le modèle italien. Il s'agit d'une plate-forme coopérative dans laquelle on crée tous les services dont on a besoin. Comme on est à l'abri dans cette plate-forme, on sait que l'éthique sera répercutée par tous les acteurs. Il y a souvent une monnaie locale qui est associée au projet.

### **7. Les intérêts de l'économie collaborative**

En faisant cette étude, nous avons un double regard : celui du progressiste et celui d'écologiste. Pour nous, le fait que, dans tous ces processus, il y ait une conscience de la production, cela impliquait qu'on envisage l'économie différemment à tous les échelons.

Quand on parle d'Uber, on parle d'autre chose évidemment, c'est un projet un peu à la Facebook qui est sorti de sa niche de démarrage. Pour nous, il est important qu'il y ait une plus-value écologique et sociétale, et c'est effectivement pour ça qu'on va s'intéresser de plus en plus à l'économie collaborative, mais également à la gouvernance, c'est-à-dire la manière dont le pouvoir et la prise de décision sont distribués. Il y a une proximité, avec le fonctionnement de l'Économie Sociale et Solidaire et ça pourrait être ce qui, dans l'innovation, va permettre à cette économie d'émerger et de prendre la place qu'il lui faut.

Par ailleurs, dans certains domaines, il y a beaucoup d'acteurs qui font la même chose, par exemple, il y a beaucoup de plates-formes qui s'occupent du partage de véhicules. Il s'agit à la fois de concurrence et de résilience. Ça veut dire que, s'il y en a un qui fait faillite, il en restera toujours un autre. Ce qu'il faut éviter, c'est qu'ils ne se concentrent et ne deviennent des méga opérateurs.

### **8. Les freins**

Celui qui a été identifié par tout le monde, c'est celui de l'aspect inadapté de la réponse de la société telle qu'elle est quand elle se pense comme elle est, c'est-à-dire figée. Elle n'est pas prête à réagir, notamment, pour ce qui est de la législation et de la fiscalité, comme on le voit avec Uber. On est confrontés à une situation dans laquelle on doit décider mais en choisissant d'aller de l'avant et innover.

La résilience d'Internet est également une grande question. Beaucoup de projets reposent sur Internet, qui n'est jamais qu'une infrastructure, et, dans ces infrastructures, il y a des opérateurs qui deviennent très importants. Il faut donc avoir toute une réflexion sur la résilience d'Internet.

Il y a aussi le phénomène de processus automatiques. Quand vous ouvrez Google, par exemple, vous voyez des réponses qui correspondent au profil que Google a dressé de vous. Vous êtes donc dans un tunnel, avec des œillères. Ce n'est pas que pour Google mais aussi sur la plupart des plates-formes. Vous ne voyez plus le monde que comme on vous le sert, en fait.

D'autres questions se posent également, comme celles de protection de données de la vie privée ou les questions de responsabilité. A partir du moment où je fais faire quelque chose par quelqu'un qui est loin, dans un contexte économique différent, quelle est sa responsabilité en cas de « malformation », ou, si j'utilise un tracteur, qui est responsable ? Ces questions-là ne sont pas traitées et il y a un flou qui existe pour l'instant.

On a parlé aussi du risque de crowdproductivism, avec les micro tâches qui créent de nouvelles aliénations. Il y a également toutes les questions sociales et les nouvelles précarités. Uber, c'est bien mais si ce n'est que quelques heures par semaine, on ne fait pas vivre quelqu'un avec ça. C'est un nouveau contexte social à aborder.

## 9. Les pistes

Pour Etopia, on voit une proximité avec ce qu'on appelle l'économie des communs. On pourrait arriver à avoir une économie parallèle à l'économie capitaliste, qui n'est ni avec les acteurs de l'Etat, ni avec ceux du privé, mais qui serait une économie des citoyens où, à la limite il n'y

aurait pas d'argent mais que des services. Il y a également des liens avec la question du revenu de base. C'est quelque chose qui est très proche de nos valeurs (quand on considère la partie qui nous plait le plus évidemment).

On se pose évidemment la question du politique, parce qu'à partir du moment où l'on parle de commun, se pose la question de la place du politique. Est-ce qu'il doit simplement créer de l'espace de liberté pour que ces initiatives se développent ? Alors, une piste que nous travaillons au niveau politique, par rapport à ces questions d'Uber ou d'Airbnb, c'est d'être sur des nouveaux statuts liés aux prestations<sup>1</sup>. Il y a sans doute de nouvelles pistes à considérer, comme la question de la prestation plutôt que celle du temps de travail.

On voit très bien aussi, et c'est lié à cette économie des communs, qu'il y a une plus-value sociétale. On pourrait donc imaginer qu'en contribuant aux communs, on contribue à une redistribution en fait, parce que les communs, c'est une redistribution et, donc, on rentre dans du service concret, dans un retour concret, et ça, c'est un nouveau contrat social.



1. Voir la contribution de Lisa Isnard, et celle de Benoit Dassy, plus loin

# 3 L'économie collaborative, une alternative économique? En quoi et à quoi?

12

Par Philippe DE LEENER<sup>1</sup>, Inter-Mondes Belgique, CriDIS / UCL

Le texte ci-après reprend en diagonale les principaux éléments de mon intervention en matinée de la journée d'étude du 6 mars 2015 à l'invitation du CIEP (Bruxelles). La journée était consacrée à l'économie collaborative. Elle s'inscrit dans la perspective de plus en plus partagée que l'économie de marché actuelle, qui repose sur la compétition généralisée et le gaspillage des ressources, mène à une impasse et qu'il est urgent de lui trouver des alternatives. La journée avait pour visée de faire le point de la réflexion sur une des alternatives actuellement en vogue, l'économie collaborative. En particulier, de tirer des leçons des premières expériences et d'expliquer en quoi cette forme d'économie est vraiment différente, mais également de montrer comment évoluer vers la collaboration économique en questionnant les finalités de l'économie et en favorisant sa réappropriation citoyenne et collective.

A travers cet article, je réponds à ces divers éléments mais d'une manière indirecte. En effet, pour aborder proprement ces aspects, je ferai préalablement un détour par le contexte, de manière très générale mais en pointant certains nœuds essentiels. Je ferai aussi une courte halte sur les concepts et la méthode pour aborder de telles questions. Ensuite, je dirai un mot sur

ce que signifie réellement sortir de l'économie dominante actuelle, le capitalisme en l'occurrence. Après seulement, je pourrai préciser, en quelques mots, ce que l'économie collaborative propose et en quoi elle serait prometteuse et source d'espérances.

## 1. Cadrage contextuel : dans quelle conjoncture convoque-t-on le concept d'économie collaborative ?

Quelques points saillants du contexte global actuel dans lequel les alternatives à l'économie dominante se pensent et tentent de se frayer une place, doivent être portés à l'avant-plan. Je privilégierai le questionnement. Pour souligner la nécessité de continuer à interpellier mais également pour maintenir largement ouverte l'observation et l'analyse.

- *L'incertitude en matière de futur*: les déséquilibres qui affectent la biosphère vont-ils porter atteinte à la capacité des hommes à maintenir une vie civilisée sur Terre ? Qu'en est-il du réchauffement climatique, de la destruction des forêts tropicales, de la pollution de l'air, des sols, des mers et des eaux de surface, des avancées du désert,... que le système actuel d'économie de marché entretient ?
- La *dépossession généralisée*, le pillage des ressources et l'accaparement des terres et des eaux, le brevetage des connaissances et des procédés mais aussi du génome humain,... autant de tendances qui évoquent le vol aux dépens des multitudes et au profit de quelques-uns ;

<sup>1</sup> Philippe De Leener est président de l'ASBL Inter-Mondes Belgique spécialisée dans l'accompagnement de processus de créativité en matière de changement sociétal. Il est aussi professeur à l'Université Catholique de Louvain à la Faculté des Sciences Economiques, Sociales et Politiques. Il est membre des centres de recherche CriDIS / UCL et DVLIP / UCL (philippe.deleener@uclouvain.be).

- La montée en puissance des *inégalités* et de l'*arbitraire*. Dans quelle mesure la précarité, la pauvreté mais de plus en plus aussi la violence sont-ils le lot quotidien de la multitude ?
- L'effondrement du pouvoir d'agir des Etats et, plus largement, des institutions, les Etats étant devenus subrepticement le bras armé d'oligopoles, par ailleurs, difficiles à localiser. En fin de compte, au service de qui les Etats sont-ils en activité ? Parallèlement à cette évolution, on enregistre une *grande incertitude démocratique* : sommes-nous encore en régime démocratique, même au sens faible de sa définition ? Où sont les vrais lieux de pouvoir ?
- La *criminalisation de l'économie*, étant entendu que, désormais, les activités criminelles semblent être devenues les plus profitables et que le pouvoir financier des mafias paraît sans limite et, en tout état de cause, souvent supérieur à celui des Etats. Dans quelle mesure la pauvreté, la précarité et la montée des inégalités ne sont-elles même devenues parmi les marchés ou conjonctures les plus profitables<sup>2</sup> ?
- Notre dépendance de plus en plus totale vis-à-vis des artefacts (les machines et les technologies) : jamais l'humanité n'a été aussi dépendante... paradoxalement à une époque où la liberté individuelle paraît ne jamais avoir été aussi avancée. Nous sommes-nous libérés des dieux, des croyances et, de plus en plus, des institutions pour nous soumettre docilement aux machines au fonctionnement énigmatique pour la plupart d'entre nous ?
- *L'incertitude démographique* : au Nord, le vieillissement, au Sud, l'explosion démographique et l'extrême jeunesse. Comment gérer le vivre

ensemble dans ces cadres démographiques résolument nouveaux ? Ainsi, par exemple, l'Afrique passera de 1 milliard aujourd'hui à, sans doute, 2 milliards en 2050, dont près d'un milliard de moins de 20 ans. Sur quelle société une telle transition débouchera-t-elle ?

Telle est la face sombre. Mais, en même temps, on enregistre aussi des *tendances prometteuses et novatrices*. En effet, partout dans le monde, des mouvements sociaux d'un genre nouveau apparaissent, notamment, ceux qui en appellent à d'autres modèles de vie, qui promeuvent d'autres valeurs. Partout aussi, on observe le développement d'une *société civile* parfois capable d'infléchir le cours des dominations. Certes, d'une région à l'autre, ces tendances peuvent se révéler plus ou moins fortes ou fragiles. Mais, partout, elles laissent des traces et, parfois, inaugurent un cycle de renouveau. Souvent aussi, et cela doit être souligné vigoureusement, ces tendances rendent espoir. Partout dans le monde, on découvre une véritable *créativité populaire* dans les modes de vie, d'autres façons de fonder l'entraide, de nouvelles manières de construire la solidarité, des manières nouvelles de travailler en synergie, d'autres façons de produire et de consommer, même là où les contraintes existentielles paraissent si pesantes qu'on n'imagine *a priori* que désespoir et souffrance.

Ces "ouvertures" lèvent un coin du voile sur un vaste mouvement d'*expérimentations* de toute nature, d'envergures diverses, des expérimentations qui aident à entrevoir des issues inédites face aux impasses actuelles. Ces ouvertures permettent de formuler les défis dans des termes nouveaux : comment, fût-ce seulement un peu, contribuer à l'enrichissement, à la consolidation, à l'élargissement, tant géographique que thématique, à la mise en relation et en cohérence de toutes ces expérimentations ? Comment leur permettre de déployer tout leur potentiel rénovateur et innovateur ? Comment soi-même entrer dans le cycle de l'expérimentation ? Comment, dès lors, signer alors une « sorte d'engagement recherche » (« *Je suis engagé*

<sup>2</sup> Le lecteur intéressé par cet aspect de la problématique se reportera avec raison sur l'ouvrage de Jean de Maillard (de Maillard, J. (2001). *Le marché fait sa loi. De l'usage du crime par la mondialisation*. Paris : Editions Mille et Une Nuits. Une note de réflexion sur cet ouvrage et les travaux de cet auteur est disponible sur le site de Inter-Mondes Belgique ([www.inter-mondes.org](http://www.inter-mondes.org)) : De Leener, P (2015). *Marché de la loi, marché de la pauvreté. Comment la production des lois rend si profitable la production de la pauvreté*. Louvain-La-Neuve : Inter-Mondes Belgique. Série « Clefs en économie politique », N8).

parce que je suis en situation de recherche et d'expérimentation de nouvelles issues »<sup>3</sup> ?

## 2. Cadrage conceptuel. Qu'est-ce qu'une économie alternative ? Alternative à quoi ? Et, avant tout, c'est quoi même une économie ?

On parle régulièrement d'économie dans des termes très réducteurs, comme si ce n'était qu'une affaire de marchés en concurrence, d'emploi, d'équilibres budgétaires, d'offre et de demande, de prix à l'équilibre, de tendances boursières<sup>4</sup>... Cette version est, par excellence, celle d'une perspective économique dépolitisée et dépolitisante, celle qui domine dans les médias et dans les arènes politiques. Pourtant, l'essentiel de l'économie se situe ailleurs. D'où ce rapide cadrage en quelques mots.

Rappelons, tout d'abord, les *trois grandes fonctions* de toute économie, indispensables à se remettre en mémoire sitôt qu'on parle d'économie : produire de la richesse, accumuler la richesse et redistribuer la richesse produite.

Rappelons aussi que toute économie se déploie dans *cinq grandes sphères* caractéristiques de la vie en société, les sphères sociale, politique, culturelle, environnementale et, bien sûr, économique sensu stricto. Le premier pas dans une démarche d'économie alternative à l'économie dominante, c'est-à-dire actuellement le capitalisme financier dans son avatar néo-libéral, consiste à penser simultanément ces cinq sphères, à les *réarticuler* les unes aux autres, c'est-à-dire ré-encastrer l'économie dans la société et donc procéder à l'inverse de ce qui se fait aujourd'hui où la société toute entière est mise au service de l'économie de marché, comme si le monde

et l'humanité n'existaient que pour faire « tourner » les marchés<sup>5</sup>.

Ces précisions étant faites, qu'est-ce que pourrait apporter l'économie collaborative à ce niveau ? En quoi peut-elle faire *une vraie différence*, c'est-à-dire proposer un fonctionnement alternatif (et pas seulement des apparences, des formes ou des modalités nouvelles) ?

- *Produire autrement, produire une autre richesse* mais aussi de la mesurer autrement. En clair, cela veut dire changer de rationalité, en l'occurrence évoluer d'une logique de production de valeur financière ajoutée à une logique d'utilité *sociétale* ajoutée<sup>6</sup> (c'est-à-dire produire un surplus d'utilité pour tous et chacun, et donc répondre mieux aux besoins des hommes et des femmes). La question centrale devient, alors, celle-ci : quelle plus-value exprimée dans les termes de l'utilité pour la société, et donc de pouvoir d'agir accru pour tous et chacun ? Pour répondre proprement à cette question, la question des besoins doit elle-même être soulevée : de quoi avons-nous réellement besoin pour vivre dignement en étant habité par un sentiment de bien-être ?
- *Accumuler* : l'enjeu est de sortir de la culture de l'accumulation matérielle et de la situation d'encombrement généralisé des artefacts, et donc aussi de la culture de la propriété qui les rend réalisables. Cela implique de briser le cercle de la possession (en ayant clairement en tête cette question : quand je possède, qui je dépossède ? Car possession ici signifie toujours dépossession là-bas, en général, loin de chez soi, hors de portée de son regard ou de sa conscience.
- *Redistribuer* : quelles nouvelles formes de solidarité, de réciprocité, d'entraide et de partage créer, expérimenter et généraliser ? La question clef est celle de savoir comment redistribuer équitablement la richesse produite pour

3 L'expression, heureuse, est de Bensayag & Del Rey (2011). (Bensayag, M. & Del Rey, A. (2011). *De l'engagement dans une époque obscure*. Le Pré Saint-Gervais (France) : Editions Le passager clandestin.

4 Il est symptomatique que, souvent, les commentateurs économiques assimilent économie et finance, croyant ainsi dresser un état des lieux de l'économie alors qu'en réalité, ils ne font que mettre en évidence des tendances spéculatives, les bourses n'ayant, désormais, plus qu'un rapport lointain avec l'économie réelle (même si, paradoxalement, elles exercent sur cette dernière une influence décisive, souvent délétère).

5 On reconnaîtra ici les thèses de Karl Polanyi dans son ouvrage paradigmatique publié en 1944. (Polanyi, K. (1944 [1983]). *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*. Paris : Gallimard).

6 Je n'ai pas la place ici de discuter de la question de l'utilité, ce que c'est exactement, je dirais simplement pour faire court que je ne fais ici aucune allusion aux théories d'inspiration néoclassique de la maximisation de l'utilité.

que chacun ait de quoi mener une vie digne sans être sous la domination de tiers en position de force. L'équité devient, ici, une préoccupation centrale. Elle pourrait s'exprimer dans des termes bien connus : de chacun selon ce qu'il peut, à chacun selon ce dont il a besoin<sup>7</sup>.

L'enjeu de toute économie alternative consiste à réinventer ces trois fonctions fondamentales et à refonder l'articulation des cinq sphères précitées. Mais l'enjeu ne se limite pas là, il faut, en outre, que cette *réinvention soit populaire* (citoyenne). La réinvention ne peut pas être le fait de gourous, d'experts, de cercles d'initiés ou d'éclairés, ceux qui ont déjà la réponse aux questions avant même qu'on se les soit posées, elle doit impliquer et responsabiliser tout le monde. Il faut faire le pari de la *compétence citoyenne et collective*.

### 3. Ne pas prendre l'ombre pour la proie : le changement, de quoi parle-t-on ? Changement de quoi ?

Avant d'en venir à l'économie collaborative, encore un mot. La question du changement est trompeuse. Particulièrement, lorsqu'on ne fait pas la distinction entre formes et fonctionnement<sup>8</sup>. Les formes de l'économie peuvent radicalement changer : les apparences, les modalités, les mots pour en parler... Mais cela ne veut pas dire pour autant que son fonctionnement intime - disons sa rationalité, son esprit, son « âme » - ait été transformé. Or, s'agissant d'alternative économique, l'enjeu se situe exactement à ce niveau : dans quelle mesure ce qu'on nous présente comme une innovation n'est pas, en réalité, une variation de forme, c'est-à-dire du *même mais autrement* ?

Quel que soit le domaine du changement, politique, économique, social, culturel, envi-

ronnemental, l'enjeu se situe à hauteur des *mécanismes* sur lesquels reposent les sociétés contemporaines : si on n'agit pas sur la « machinerie » sociétale qui organise efficacement la production des inégalités, des injustices et des dysfonctionnements dont nous souffrons tous dans ces divers domaines, on perd largement son temps. Pire : en menant la lutte contre des formes dérangeantes ou violentes, contre des symptômes perturbateurs, on contribue, peut-être à son insu, à faire renaître, à revivifier le système qui nous domine et qui nous écrase si efficacement. C'est pourquoi il est fondamental, à nos yeux, de vérifier chaque fois si nos luttes affectent - transforment - efficacement des fonctionnements et non pas seulement des formes. A défaut, nos alternatives deviennent dérisoires en ce sens qu'elles rendent durable l'insoutenable que nous aspirons à éradiquer.

### 4. « Sortir du capitalisme »

Aujourd'hui, toute économie alternative est une économie qui sort du capitalisme<sup>9</sup>. Et donc l'économie collaborative, si on la propose comme une alternative, doit alors nécessairement désigner une manière de sortir du capitalisme. A défaut, elle est appelée à en devenir un nouvel avatar. En pratique, pour faire bref, *sortir du capitalisme* signifie réaliser huit sorties, huit « exits » qui sont autant de chantiers pour toute économie alternative, notamment l'économie collaborative :

- Exit *l'imaginaire du marché* comme horizon de tout effort économique, exit donc le marché comme finalité : on ne produit pas seulement pour vendre ni simplement pour répondre à une demande, on doit produire des artefacts pour produire la société qu'on veut avoir. La manière de produire et ses conséquences, notamment en matière d'environnement et de

7 La première formulation connue de cette espèce date des évangiles qui attribuent cette expression à Jésus de Nazareth.

8 Le lecteur intéressé par une analyse approfondie de ce qu'on veut dire quand on parle de changement, par exemple, de changement économique ou sociétal, est invité à se reporter à notre dernier ouvrage (De Leener, P., Mappa, S. & Totté, M. (2015). *Changement, cultures et développement* (à paraître).

9 Pour éviter les quiproquos, je reprends à mon compte la définition du capitalisme, selon Alain Accardo : il s'agit d'un « certain type d'organisation économique et sociale en vertu de laquelle une minorité (nationale ou internationale) de grands possédants, actionnaires-investisseurs, détenteurs du capital industriel et financier, s'approprie privativement et en toute légalité la plus grande part des richesses créées par une exploitation méthodique des ressources naturelles et du travail collectif » (2013, p.15).



- vivre ensemble, importent alors autant que ce qui est produit.
- Exit la rationalité du *profit appropriable*, et donc exit l'économie financière, exit les économies spéculatives et rentières, à somme nulle ou négative<sup>10</sup>. Produire ne peut plus être placé sous la tyrannie de la profitabilité appropriable par quelques-uns aux dépens de la multitude.
  - Exit donc la *culture de l'appropriation propre*, c'est-à-dire la possibilité de prendre pour soi seul aux dépens d'autres ailleurs ou d'autrui. Ce qui oblige à repenser la propriété et son rapport aux choses et, dès lors, de sortir du cercle vicieux « *c'est à moi, c'est moi* ». Il faut, par conséquent, penser alternativement la maîtrise individuelle et collective, c'est-à-dire *réinventer un nouvel art de posséder* renvoyant à un nouvel art de vivre parmi les autres et parmi les choses. Cela revient à apprendre à lire le monde et voir ce qui le compose dans d'autres termes que celui de la propriété privative (et, dès lors, inévitablement déprivative car celui qui s'approprie ici, nécessairement, désapproprie ailleurs, parfois seulement un peu plus loin).
  - Exit la *transmission patrimoniale* intergénérationnelle, celle qui garantit l'inscription des fortunes dans des lignées. L'enjeu peut être *au minimum* celui de la promotion de *possédants et de la possession à cycle court*<sup>11</sup>. Mais on peut penser au-delà et raisonner le vivre ensemble.
  - Exit la *croissance matérielle*, l'accumulation illimitée des artefacts, l'encombrement généralisé. Ce qui, en pratique, invite à prendre au sérieux les paradigmes de la simplicité ou de la sobriété heureuse. Exit alors *l'obsolescence consumériste*. L'alternative consiste à

générer de la satisfaction sans accumulation d'artefacts et donc de s'émanciper de l'insatisfaction programmée et de la soumission aux désirs que les autres s'évertuent à nous implanter.

- Exit la *culture de l'argent*, ce qui implique de « domestiquer » la monnaie et de la remettre à sa juste place, celle d'un instrument simplement au service des échanges, sans possibilité de spéculation.
- Exit la *compétition* au profit de l'émulation réciproque. Il faut en finir avec ce climat de guerre qui s'infiltré dans les relations et dans toutes les situations de la vie en société, même les plus intimes. Cesser de voir les autres comme de possibles adversaires est une perspective à pousser aussi loin que possible.
- Exit le *lexique capitaliste* : cesser de parler le langage de ce qui - et de ceux qui - nous domine et nous exploite (austérité, concurrence, compétitivité, profitabilité, croissance, plus-value, offre et demande...). Par exemple, cessons de parler « *d'emploi* », et parlons plutôt de « *place digne et débordante de sens dans la société, pour chacun et chacune, partout dans la société* ». Cessons de parler « *d'austérité* » là où il est, en réalité, question de protéger ou d'accroître une rente pour des clubs d'investisseurs. L'austérité est le mot que les gouvernements européens utilisent pour financer, aux dépens de tous et chacun, une rente d'opportunité pour quelques-uns.

Toute alternative économique au capitalisme implique aussi, concrètement, cinq révolutions à mener conjointement :

- *Révolution technologique et organisationnelle* : de nouveaux instruments et, en même temps, aussi de nouveaux rapports à ces outils, ce qui signifie s'organiser autrement ;
- *Révolution sociale* : remplacer le lien à l'artefact commercial par du lien social, sortir de la solitude généralisée et marchandisée ;
- *Révolution institutionnelle*, c'est-à-dire de nouveaux cadres instituants, de nouveaux lieux citoyens pour produire des normes et des règles qui conditionnent les finalités et les modalités de l'activité économique ;

<sup>10</sup> Une économie à somme nulle est celle qui établit un arbitrage entre des perdants, souvent nombreux, et des gagnants, en général, quelques-uns. Une économie à somme négative est, à l'extrême, celle où tout le monde perd d'une manière ou d'une autre. A l'inverse, une économie à somme positive est celle où tout le monde gagne suffisamment, même si tout le monde ne gagne pas forcément ni la même chose ni de la même manière.

<sup>11</sup> Le cycle de possession le plus long ne devrait pas excéder l'espace d'une vie adulte. En pratique, cela pourrait vouloir dire qu'après sa disparition, ce qu'on aurait accumulé pour soi seul ou pour les siens proches, tout au long de sa vie, serait, pour l'essentiel, redistribué à la collectivité.



- *Révolution culturelle*, et donc produire un nouvel imaginaire sociétal, de nouvelles valeurs sans doute, du nouveau « juste, bon et désirable » sans oublier de les arrimer à de nouvelles finalités : où veut-on aller ensemble, pourquoi vivre ensemble, pour aboutir à quoi ?
- *Révolution politique* : concevoir, débattre, décider, entreprendre, contrôler, sanctionner, planifier, évaluer ... bref, *gouverner ensemble autrement*. Je parle ici du *gouvernement* des processus mais, en aucun cas, de leur gouvernance. Je parle ici d'une économie autogouvernée à la fois par ceux qui en vivent et par ceux qui y vivent.

Ces révolutions impliquent un grand « *déplacement* » qui s'impose d'emblée comme un préalable : évoluer d'une logique de valeur financière à une rationalité de l'utilité sociétale ou de l'utilité commune. S'agissant d'économie, cela implique de *réinventer* la richesse, ce qui veut dire, en réalité, évacuer le paradigme contemporain des richesses matérielles et monétaires, briser sa dépendance aux logiques dictées par l'encombrement généralisé pour développer un autre paradigme, un autre imaginaire du bien-être et du bien-vivre, par exemple, celui qu'inspire la redistribution la plus large possible des accès aux ressources et du pouvoir d'agir qui en découle. On fait alors émerger une société où la *créativité* et le pouvoir d'agir ne sont plus confisqués par les seuls possédants.

Un dernier point, mais crucial : sortir du capitalisme, c'est d'abord se *sortir soi-même de sa complicité* active et imaginative avec cette économie. Dans la vie quotidienne, nous sommes tous des complices du capitalisme, nous sommes tous et toutes ces petites mains qui le construisent et le reconstruisent chaque jour dans l'anonymat<sup>12</sup>.

<sup>12</sup> Lire, à ce sujet, la note n°7 de la série de notes économiques publiées sur le site d'Inter-Mondes Belgique (De Leener, P. (2014). *Combattre le capitalisme en soi*).

## 4. Économie collaborative, les questions clefs à se poser<sup>13</sup>

J'en viens enfin à l'économie collaborative. L'essentiel a déjà été dit. Mais voici tout de même quelques clefs supplémentaires.

Avant tout, il faut questionner le terme « collaboration » : on collabore avec qui en vue de quoi ? Quelle est la *finalité de la collaboration* ? Collaborer pour gagner la guerre économique ? Ou collaborer pour partager les accès, les ressources et les fruits des efforts conjoints ? Collaborer pour inventer une autre économie ? Collaborer pour s'émanciper du capitalisme ? Le point de départ de toute réflexion et alternative repose sur l'interpellation des finalités qui se profilent dans le sillage de la collaboration.

Collaborer en économie implique de *remettre l'activité au cœur de l'économie* : c'est à travers et en menant son activité qu'on développe la collaboration. Cela conduit à « l'inter-activité ». Et celle-ci prend deux formes d'égale importance et toujours entremêlées : une première qui est l'autre avec qui je collabore, cet autre qui rentre dans mon activité en même temps que moi, je rentre dans la sienne, une seconde qui renvoie à l'interstitiel, le « entre nos activités, il y a un surplus », c'est-à-dire la possibilité d'une synergie. Comment développer le potentiel que convoquent ces deux formes ?

Toute dynamique collaborative prend une allure profondément alternative si et, pour moi, seulement si, *deux conditions* sont pleinement remplies :

- si on collabore pour *expérimenter* du neuf, de l'autrement ou de l'autre,
- si on collabore pour inventer du *et des communs*<sup>14</sup>.

<sup>13</sup> Pour ne pas me répéter inutilement, je renvoie explicitement le lecteur à deux textes récemment publiés et faciles d'accès sur Internet : De Leener, P. (2004). *Leçons et défis de l'économie collaborative*. Bruxelles : Etopia ([www.etopia.be/spip.php?article2582](http://www.etopia.be/spip.php?article2582)) et De Leener, P. (2014). *Economie collaborative. Vers une économie de la bienveillance*. Louvain-La-Neuve : Inter-Mondes Belgique (<http://www.inter-mondes.org/spip.php?article94>)

<sup>14</sup> Je n'ai pas la place de développer ce point capital : à mon avis, toute économie collaborative *réellement alternative* participe, d'une manière ou d'une autre, à la (ré)invention de communs (au sens de Dardot, P. & Laval, C. (2014). *Commun. Essai sur la révolution au XXI<sup>e</sup> siècle*. Paris : La Découverte).

L'économie collaborative implique la sortie *du capitalisme* : non pas pour le faire renaître sous des formes sympathiques, le capitalisme avec un visage doux et bon enfant, mais pour réaliser concrètement les huit exits susmentionnés. Pour y parvenir, on a besoin de collaborer. Toute économie collaborative doit viser la *refondation* des sociétés, tant locales que nationales ou internationales.

En pratique, l'économie collaborative repose sur le principe d'*inter-connectivité généralisée*. D'où dérive cette question générale : comment relier les talents entre eux ? De là, deux autres questions dérivent : celle de savoir comment se relier aux autres et à leurs dynamiques, d'une part, et, d'autre part, celle de savoir comment les autres peuvent se relier à la sienne. Le défi de l'inter-connectivité est permanent et jamais acquis.

Enfin, toute économie collaborative durable mobilise le principe transversal de *l'auto-limitation* : se donner des limites, c'est-à-dire s'empêcher de... ou s'obliger à ... parce que ceci ou parce que ceux-ci. La reprise en main collective des limites est fondamentale.

Au total, on le constate, la problématique n'est pas tant économique ni technologique, elle est fondamentalement sociétale et tient en quelques mots : *quelle vie veut-on ?* Vivre pour quoi ? Pour aboutir à quoi, ensemble ? Quelle production pour quels besoins correspondant à quelle sorte de « vivre ensemble » et quelle sorte de « prospérer ensemble » ?

Dans le sillage de ces questions, on ne peut pas passer sous silence plusieurs défis, aujourd'hui, largement sans réponse et auxquels les expérimentations d'économie collaborative doivent s'affronter :

- Le *défi de la réinvention du revenu*, ce qui revient à poser autrement la question de la redistribution : comment faire que chacun et chacune, tous et toutes puissent asseoir son existence sur des ressources garanties par chacun et chacune, tous et toutes ?
- Le défi de la reprise en main du *temps* : reprendre le contrôle du temps qui nous échappe, sortir de la tyrannie de l'immédiateté, remettre de la durée et donc de l'espace dans la vie tant professionnelle que privée.

- Le défi de la réinvention d'une *dimension et d'une dynamique collective*, c'est-à-dire du Collectif (avec un grand « C ») qui n'est pas simplement l'agrégation consensuelle d'une multitude de collectifs ou d'initiatives particularistes qui s'arrangent pour se supporter mutuellement. Autrement dit, comment « faire collectif » au départ des innombrables différences sans, pour autant, les réduire et, mieux, en les transformant en atouts partageables ?

Dans le sillage de ce dernier défi loge la *question* de l'Etat. Aujourd'hui, l'Etat est en crise. Il a été colonisé par les logiques marchandes de sorte qu'il est devenu, au fil des années, une sorte d'extension du secteur marchand, sinon un instrument de plus en plus exclusivement au service du monde des affaires. En soulevant la question de l'Etat, on place à l'avant-plan deux autres questions, celle de la *démocratie* et celle de la *régulation* au sens de la production des normes et des règles. Deux questions capitales que les innovations en matière d'économie collaborative peuvent contribuer à affronter : comment, concrètement, en inventant de l'économie collaborative, peut-on contribuer à réinventer de la démocratie ? Comment, en inventant de l'économie collaborative, peut-on domestiquer la régulation, c'est-à-dire, une reprise en main des processus et des logiques de régulation<sup>15</sup> par ceux et celles qui sont dans l'action ou qui en subissent les effets ? Concrètement, en matière d'économie collaborative, quelles normes, inspirant quelles règles, établies par qui, dans quel cadre, contrôlées par qui, avec quels effets sur qui et sur quoi, à quelles fins ? Dans quelle mesure, en développant l'économie collaborative, contribue-t-on à reconfigurer, non pas l'Etat, mais « de l'Etat »<sup>16</sup> ?

La redécouverte du commun et des communs, parlons même de *l'économie des communs*, apporte une série de ressources et d'orientations

<sup>15</sup> J'utilise le terme régulation au sens général de « produire des normes et des règles ».

<sup>16</sup> Le défi ici n'est pas tant de réinventer l'Etat en tant que structure (au risque d'emprunter une voie pauvrement réformiste) mais la fonction d'Etat en tant que telle (le « faire Etat » et le « travail » de l'Etat au service d'une société et des finalités qu'elle s'est données).

utiles pour affronter concrètement de tels défis<sup>17</sup>. De manière générale, les réponses aux multiples questions soulevées ici rendent plus que jamais nécessaires, à la fois, le développement d'une véritable *culture de l'expérimentation* (es-

sayer, voir, prendre le risque de sortir des chemins battus et éventuellement d'échouer, mais en apprenant) et la multiplication des *expérimentations concrètes* pour s'émanciper des dogmes et des mots d'ordre.



<sup>17</sup> En cela, on ne peut que recommander la lecture du Dardot & Laval (2014), en particulier la partie 3.

# 4

## Quelles balises pour une économie collaborative sociale et bénéfique?

Par Sébastien CASSART, Syneco

La présentation s'articulera autour de 3 thématiques :

- Quelles valeurs véhiculent les entreprises d'économie collaborative?
- Quelles distinctions opérer entre entreprise sociale, économie sociale et économie collaborative?
- Quelles sont les balises générales visant à encadrer l'économie collaborative?

### Partie 1 : Quelles valeurs véhiculent les entreprises d'économie collaborative?

En vue de commencer mon exposé, je vous soumetts deux manières d'envisager l'économie collaborative qui illustre ce que ce concept peut recouvrir :

- « L'économie collaborative s'inscrit dans un contexte de défiance des acteurs institutionnels du système capitaliste traditionnel, de crise économique mais aussi d'éthique environnementale ».
- « Et si l'économie collaborative, c'était chacun pour soi ? »

Dans la première définition reprise de Wikipédia, on exprime la crainte du consommateur à l'égard du système capitaliste. Peur qui n'est pas neuve et à laquelle entendent répondre ces mêmes entreprises capitalistes.

On l'a dit, le caractère extrêmement souple de la définition de l'économie collaborative permet de regrouper, sous cette appellation, des entreprises les plus diverses allant de multina-

tionales cotées en bourses à des entreprises philanthropiques.

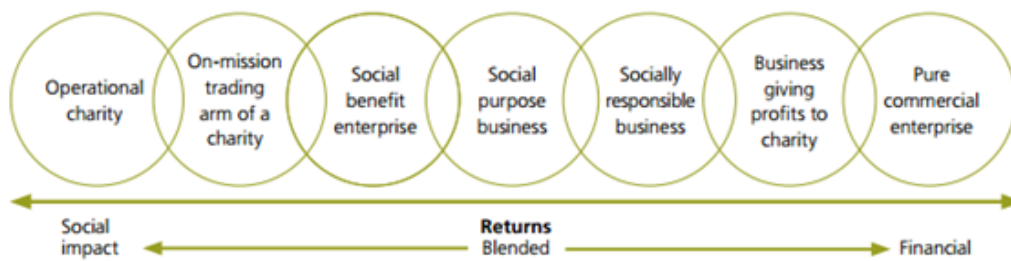
Sur base du schéma page 21 qui reprend sur un axe horizontal les entreprises en fonction de leur finalité, on retrouve, à l'extrême droite, les entreprises dont l'objectif est purement commercial et vise une maximalisation du retour sur investissement. A l'opposé, on retrouve, à l'extrême gauche, des ASBL et des fondations créées dans l'optique de répondre à des besoins sociaux et n'ayant, dès lors, pas un but lucratif.

Actuellement, très peu d'entreprises prétendent n'avoir qu'une visée commerciale et la plupart des multinationales que nous connaissons, ont soit créé une fondation soit offrent une partie de leurs bénéfices à des ASBL ou des ONG.

On retrouve, dans le milieu du tableau, des entreprises d'économie sociale et d'entrepreneuriat social que l'on différenciera dans la suite de l'exposé.

Les entreprises dites collaboratives se retrouvent, quant à elles, sur l'ensemble des secteurs de cette droite.

Aujourd'hui, la dichotomie que l'on connaissait entre entreprises visant à un bien-être social et entreprises maximisant le profit à tendance à s'estomper. On parle d'impacts « combinés » ou « associés » en considérant que l'acte de commerce ne vise pas qu'à créer du profit mais permet la mise à l'emploi de personnes et la création d'un bien-être. Les entreprises reprises sous le vocable d'entreprises issues de l'économie



collaborative et les valeurs qu'elles prétendent véhiculer, contribuent à la remise en question de l'axe horizontal sur lequel on a coutume de classer les entreprises en fonction de la plus-value qu'elles apportent. De manière générale, l'ensemble des entreprises, capitalistiques ou non, revoient leur stratégie soit pour communiquer autrement soit pour veiller à changer structurellement les concepts de l'économie de marché. Il y a, auprès des acteurs de l'économie traditionnelle, un double message :

Les entreprises capitalistiques considèrent que l'activité économique génère une activité sociale (création d'emplois, paiement d'impôts et autres), et s'approprient la citation de Milton Friedmann « *L'histoire est sans appel : il n'y a, à ce jour, aucun moyen [...] pour améliorer la situation de*

*l'homme de la rue qui arrive à la cheville des activités productives libérées par un système de libre entreprise.* » Les PDG et les chargés de communication de ces mêmes entreprises considèrent que l'école de Chicago et le libéralisme ont été trop loin et que maximiser la valeur actionnariale avait des conséquences négatives.

On assiste donc à un renouveau du discours des chefs d'entreprises. Actuellement donc, seules quelques entreprises prétendent encore n'être que des entreprises purement commerciales. L'idée est de prétendre de satisfaire tous les acteurs économiques, et pas seulement les actionnaires en misant sur **la puissance du capitalisme pour éradiquer la pauvreté et réduire les inégalités.**

### Quelques citations

A cette fin, qui pourrait me nommer les auteurs des citations suivantes ?

« *Pour être précis, l'impératif de maximisation de la valeur actionnariale est l'idée la plus stupide du monde.*»

La phrase pourrait être prononcée par un membre d'un groupuscule d'extrême gauche mais c'est Jack Welsh, l'ancien patron de GE (General Electric) qui en est l'auteur ; Jack Welsh qui est l'ancien dirigeant emblématique de GE, plus ancienne société cotée sur le Dow Jones qui imposait notamment à chaque patron de département de licencié, chaque année, les 10 % des collaborateurs les moins performants de leurs effectifs.

« *Il n'est pas possible d'admettre que la croissance abandonne derrière elle tant de laissés pour compte, les vieillards, les inadaptés, les malades et, surtout, les travailleurs, qui sont nombreux à bénéficier insuffisamment des fruits de la croissance (...) c'est une question de conscience collective.* »

- Est-ce un prix Nobel de la Paix ou d'Economie. Est-ce un représentant du secteur coopératif ?
- Non, il s'agit de Frank Riboud, patron de Danone.

## Partie 2 : Quelles distinctions opérer entre entreprise sociale, économie sociale et économie collaborative ?

Depuis une quinzaine d'années, et bien que le phénomène existe depuis plus longtemps, la notion d'entreprise sociale vise à décrire la tentative de combiner une finalité sociétale prioritaire avec une dynamique d'entreprise et la poursuite d'une activité économique.

Comme le signale le professeur Jacques De-fourny : « *Le concept d'entrepreneuriat social apparaît en 1972. A l'origine, il s'agit de décrire l'adoption de pratiques managériales issues du secteur privé à but de lucre dans les organisations sans but lucratif. Progressivement, le terme s'est imposé outre-Atlantique pour décrire le phénomène d'obtention de ressources financières par la vente de biens et services par les organisations sans but lucratif afin de compenser la réduction du soutien public et des dons privés* ».

### a. Que peut apporter l'économie sociale à l'économie collaborative ?

L'économie sociale, c'est d'abord un concept ambigu, ni économie capitaliste, ni économie publique. Le concept d'économie sociale combine deux termes qui sont parfois mis en opposition.

Le terme « économie » renvoie à la production concrète de biens ou de services ayant l'entreprise comme forme d'organisation et contribuant à une augmentation nette de la richesse collective.

Le terme « sociale » se réfère à la plus-value sociale, et non purement économique, des activités. Cette rentabilité s'évalue par la contribution au développement démocratique, par le soutien d'une citoyenneté active et par la promotion de valeurs et d'initiatives de prise en charge individuelle et collective. La rentabilité sociale contribue donc à l'amélioration de la qualité de vie et du bien-être de la population, notamment, par l'offre d'un plus grand nombre de services. Tout comme pour le secteur public et le secteur privé traditionnel, cette rentabilité sociale peut aussi être évaluée en fonction du nombre d'emplois créés.

#### **Définition de l'économie sociale :**

L'économie sociale se compose d'activités économiques exercées par des sociétés, principalement

coopératives, des mutualités et des associations dont l'éthique se traduit par les principes suivants :

- finalité de service aux membres ou à la collectivité plutôt que de profit,
- autonomie de gestion,
- processus de décision démocratique,
- primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus.

Les hommes et les femmes sont au cœur de l'économie et en constituent la finalité : la personne et l'objet social priment sur le capital. Les organisations d'économie sociale ont pour objectif principal l'exercice et le développement de leurs activités au service de leurs membres ou d'autres personnes et non le rendement de capitaux investis. Les bénéficiaires sont un moyen de mieux réaliser l'objectif mais non le mobile principal de celles-ci.

L'autonomie de gestion doit être entendue comme le fait de ne pas dépendre d'un actionnaire majoritaire public ou privé.

*La démocratie* dans le processus de décision renvoie, avant tout, à la gouvernance d'entreprise. Lorsque l'on se rend aux élections politiques, trop régulièrement dans notre pays, le principe démocratique « d'une personne, une voix » est la règle et il paraît inconcevable d'envisager un système de vote différent, de nos jours, « une personne, une voix »

Toutefois, le droit des sociétés prévoit un principe censitaire dans les assemblées générales des entreprises où la règle supplétive qui prévaut, est « une part, une voix ». L'économie sociale se traduit dans la mise en pratique du principe « une personne, une voix » quel que soit le nombre de parts que la personne détient dans la société, ce qui équivaut à un principe démocratique plus tangible. Cela équivaut également à la prise en compte effective des différentes parties prenantes : implication des « *stakeholders* » : travailleurs, usagers, consommateurs etc.

Il ne s'agit pas de considérer que tout projet d'économie sociale est forcément ou automatiquement de qualité mais d'affirmer la priorité à donner à des projets d'intérêt collectif face à la dérégulation et aux projets qui ne profitent qu'à certains groupes d'individus.

A un même principe (par exemple, celui de la finalité de service aux membres ou à la collectivité plutôt que de profit) doivent correspondre des « bonnes pratiques » dans divers domaines de gestion. Il en va de même pour tous les autres principes et règles. Tous les principes et toutes les règles sont inextricablement liés. En ce sens, les principes et règles qui caractérisent les entreprises sociales constituent bien un « système » avec ses interdépendances et ses synergies.

Économie collaborative et économie sociale expriment des comportements semblables visant une autre manière de consommer, plus solidaire, plus écolo, hors des circuits commerciaux et lucratifs.

#### **b. Quelles sont les balises générales visant à encadrer l'économie collaborative?**

**Première balise : la proximité :** Proposer une proximité avec les collectivités.

Parce qu'elles entretiennent des liens étroits avec les collectivités et les milieux où elles sont implantées, parce qu'elles ont développé des outils techniques permettant aux gens de rentrer aisément en contact, les entreprises issues de l'économie collaborative sont souvent les mieux placées pour reconnaître et interpréter les nouveaux besoins et y répondre de façon concertée. A cette fin, les utilisateurs devraient veiller à privilégier l'utilisation de véritables services de proximité dans lesquels les retombées locales sont avérées et dans lesquels ils ont leur mot à dire : une gouvernance partagée.

Concernant ce point, notons ici que, parmi les entreprises citées pendant ce colloque, la plupart sont issues de Palo Alto ou de Californie financées avec des capitaux privés étrangers (Airbnb, Uber et autres).

#### **Seconde balise : Préciser leur mission sociale et être porteur d'un effet mobilisateur porteur de l'intérêt collectif**

Les entreprises mobilisent des ressources humaines et financières qui étaient négligées par d'autres. Ces entreprises ont besoin de l'implication des citoyens. Ceux-ci prennent part activement au développement non seulement des entreprises mais aussi des collectivités. En vue

de permettre un développement bénéfique des entreprises et des collectivités, les entreprises se réclamant de l'économie collaborative devraient mieux expliquer où elles mettent le curseur entre rentabilité économique et plus-value sociale et déterminer en quoi elles bénéficient à la collectivité plutôt qu'à des intérêts individuels ou mutuels

#### **Troisième balise : Gouvernance**

Concernant l'étage inférieur de l'entreprise c'est-à-dire sa relation avec la clientèle, on peut se poser la question du caractère sain de l'évaluation permanente où clients et vendeurs de services se notent mutuellement et rendent cet avis public. Néanmoins, ces procédures sont sources de conflits et il existe une nécessité d'une régulation tierce et, donc, d'une implication de la société ou d'un organisme extérieur pour trancher le vrai du faux.

Concernant l'étage supérieur de la gestion de l'administration ou du management de l'entreprise, c'est-à-dire, celui des décisions stratégiques et des grandes orientations qui relèvent des instances dirigeantes élues et mandatées à cet effet (Conseil d'Administration, Bureau, Présidence), les entreprises qui se prétendent de l'économie collaborative devraient pousser la logique jusqu'au bout et veiller à proposer à l'ensemble des parties prenantes : clients, producteurs, prospects, de participer à la gestion de l'entreprise. Certaines d'entre elles vous diront que c'est déjà possible en devenant actionnaires de la structure.

## **Conclusions**

En conclusion, et si l'on fait le parallèle avec le niveau de l'Etat, où le concept de gouvernance inclut la notion de participation de la population et, plus précisément, de la société civile (notamment, à travers les associations) à l'élaboration des politiques qui la concernent ; à l'échelle d'une entreprise sociale, la gouvernance devrait impliquer la participation ou l'association des diverses parties prenantes à l'élaboration des choix stratégiques qui les concernent. La gouvernance est donc étroitement associée aux concepts de démocratie participative et de démocratie sociale.



# 5 Quelques pistes pour une régulation durable de L'économie collaborative

Par Lisa ISNARD, Ecolo

**D**urant la matinée, vous avez eu beaucoup d'interrogations et de questions autour de l'économie collaborative. Je vais, pour ma part, tenter de vous apporter les pistes et enjeux pour qu'on ait une régulation qui soit cohérente sur le long terme. Notamment, je vais épinglez tous les points d'intérêt sur lesquels on doit se concentrer pour apporter une réponse politique dans la régulation.

Ce matin, vous avez bien compris que la spécificité de l'Économie collaborative, c'est d'être un concept coupole, divers autant par les secteurs qu'il recouvre que par les gens qu'il touche. C'est une réalité plurielle qui bouleverse de façon importante à la fois nos attitudes économiques et nos attitudes sociales. Je ne reviendrai pas sur les différents secteurs concernés car vous l'avez déjà largement vu ce matin.

## **Emergence de l'économie collaborative**

Pour comprendre comment réguler, il faut comprendre pourquoi l'économie collaborative s'est développée. C'est principalement un remède anti-crise et des systèmes D, particulièrement présents dans tout ce qui est financement collaboratif qui répond au rétrécissement des crédits bancaires. On voit donc l'émergence de financements coopératifs et de plates-formes de crowdfunding. Cette émergence pointe le fait qu'il y a un problème et que l'économie collaborative apporte une solution différente. Elle propose la résolution d'un problème par l'apport d'une autre façon de fonctionner face à un système arrivé à bout de souffle.

Le développement de l'économie collaborative est aussi une façon de faire face à une situation du marché de l'emploi qui est tel qu'on le connaît : montée en puissance des contrats précaires et à temps partiel, ainsi qu'une montée des inégalités. Cette montée des inégalités est importante tant pour celui qui va offrir son service, et qui le fait le plus souvent pour raison économique, que pour les gens qui ont un pouvoir d'achat supérieur et qui vont avoir recours à des services auxquels ils n'auraient pas eu recours avant. Par exemple, le partage de voitures ou d'appartements.

## **Aspirations citoyennes à un nouveau système**

On voit bien que cela répond aussi à une aspiration plus profonde des citoyens qui est de redonner du sens à ces comportements quotidiens et économiques. C'est aussi un symptôme de crise de confiance non seulement dans les intermédiaires mais aussi dans le système financier ou le système agro-alimentaire qui ont également été largement secoués. On voit bien ici que c'est l'émergence d'un nouveau modèle économique, fonctionnant de manière plus horizontale et se basant sur l'émergence de nouvelles technologies. Il a comme spécificité qu'il est en réseau, ce qui permet une rencontre très rapide entre l'offre et la demande. Il permet aux gens, via les Smartphones, de rentrer en contact rapidement entre eux. Il réduit également drastiquement les coûts de transaction puisqu'on met en relation offre et demande, faisant disparaître le prix de



l'intermédiaire. Il est relativement peu encadré il est donc aussi peu contrôlé, à l'heure actuelle.

Si on analyse qui pratique l'économie collaborative, on voit que c'est essentiellement des femmes, entre 25 et 50 ans, de catégories socio-professionnelles supérieures. Ce sont aussi des familles nombreuses avec plus de deux enfants, très connectées sur les réseaux sociaux et Internet et assez engagées, 60 pour cent déclarant avoir une activité associative.

## Un modèle pluriel

Je vais revenir sur le nouveau modèle économique qu'il faut tenter de réguler. Les différentes recherches en cours montrent deux grandes familles d'initiatives : les initiatives marchandes qui sont plutôt dans une recherche de profit, avec ce qu'on appellerait le « sharewashing » (comme le greenwashing) pour cacher des attitudes capitalistes qui n'ont rien à envier à d'autres initiatives. Et des initiatives citoyennes qui relèvent de l'entrepreneuriat social et solidaire. Les projets qui sont mis en place par l'économie collaborative, créent un continuum entre ces deux pôles sans pour autant créer de dichotomie entre ceux-ci. Prenons l'exemple d'Airbnb. Ce système vous permet de mettre votre chambre d'amis en location quand votre enfant est parti ou parce que votre colocataire s'en va. Sur ce type de comportement il n'y a pas grand chose à redire. Par contre Airbnb peut servir de plate-forme à des opérateurs qui mettent cent chambres à louer. On est dans une espèce de continuum et la réalité se situe plutôt au centre, entre ces deux pôles.

## Les enjeux de la régulation

Dès lors, comment réguler pour que cette régulation s'adapte afin de laisser l'initiative citoyenne et l'esprit citoyen se développer et encadrer les comportements qui sont clairement des dérives du système ?

Je vais revenir sur les 8 principaux enjeux qui nous amèneront à une régulation cohérente.

### 1. Une définition partagée

Le premier enjeu, c'est la mise en place d'une définition partagée et l'exemple que je viens de vous citer, est emblématique. Qu'est-ce que

l'économie collaborative, qu'est-ce qu'on met derrière les termes ? On est dans une phase d'appréhension mais tant qu'on n'aura pas une définition claire, on n'arrivera pas à réguler.

### 2. Le rôle de l'Etat

Cette régulation va poser également la question du rôle de l'Etat dans les affaires économiques. On est à la croisée entre deux visions : une vision interventionniste et une vision du laisser-faire. On voit bien que pour ce qui est de l'économie collaborative, aucune de ces deux solutions n'est satisfaisante. On voit aussi un hiatus entre le développement économique très rapide et la lenteur de la réponse politique. Cet hiatus laisse une grande place au discours néo-libéral qui dit que le Droit et la régulation politique sont un frein à l'économie et, enfin, parce qu'on voit bien que le politique apparaît à la traîne, comme le montre le cas d'Uber à Bruxelles. Du coup, cela renforce un peu la défiance du citoyen vis à vis du politique qui, finalement, ne sert plus à grand chose. Il y a donc une troisième voie à trouver entre l'Etat gendarme et une non-intervention.

### 3. Solidarité et nouveaux statuts

L'économie collaborative pose aussi la question de la solidarité puisque, pour l'instant, toute cette économie collaborative ne participe pas au financement de la sécurité sociale et ne participe donc pas à la solidarité. Il faut trouver un moyen pour faire sortir cette économie de cette zone grise (voire zone noire), et trouver une nouvelle façon de la faire contribuer. La question de la solidarité pose la question des statuts liés aux activités exercées. A l'heure actuelle, les statuts proposés sont le statut salarié qui ne correspond en rien aux activités d'économie collaborative. Celui qui pourrait le plus se rapprocher est le statut d'indépendant mais quand on voit la lourdeur des formalités de ce statut, ce n'est pas réaliste à moins d'avoir un régime spécial. On est donc face à un vide juridique. On voit bien qu'il y a quelques statuts intermédiaires, comme le bénévolat ou le statut d'artiste qui sont des statuts qu'on a faits au fil des situations. On est, à peu près, dans une situation

comparable pour les activités dans l'économie collaborative.

#### 4. Qualité et sécurité

Ensuite, il y a la question de la qualité et de la sécurité des produits et services proposés. Par exemple, vous faites du carsharing et vous empruntez la voiture de quelqu'un via Uber ou Bla Bla Car. Vous avez envie d'avoir les mêmes conditions de sécurité qu'en taxi : contrôle technique de la voiture, permis du chauffeur, assurance qui vous couvre en cas d'accident. L'enjeu de la qualité des services rendus est la protection qui entoure ces services. On a vu quand on a tenté de réguler Airbnb sur la région de Bruxelles, une des conditions était d'aller vérifier que vous déclariez bien à votre assurance que vous hébergiez des tiers de façon occasionnelle et que vous êtes en ordre au niveau incendie.

#### 5. Rapport à la vie privée

Un autre problème qui se pose, est le rapport à la vie privée. Ce qui pose problème à l'Etat, c'est qu'on soit dans une relation entre particuliers, sans intermédiaires et donc sans contrôle. On a vu, à New York, que, lorsque le maire a demandé à Airbnb les coordonnées de l'ensemble des gens qui mettaient des chambres à disposition, pour encadrer et taxer, Airbnb a refusé. En effet, on ne peut autoriser le transfert de données privées de manière aussi automatique. Pour l'instant, avec la législation actuelle, ce n'est pas possible.

#### 6. Articulation avec les secteurs régulés

Vous avez aussi l'articulation entre l'économie collaborative et les secteurs fortement régulés. C'est ce qui se passe avec Uber et le secteur des taxis ou bien avec Airbnb et le secteur de l'hôtellerie. Mais également avec les épiceries solidaires et les GAC qui doivent répondre à un certain nombre de règles dictées par l'AFFSCA. Ces règles, en tout cas pour le secteur hôtelier et les taxis, leur imposent des contraintes qui assurent la qualité du service que vous recevez et protègent de la concurrence. On est donc dans un entre deux où il faut qu'on arrive à récupérer

ce qui relève de la protection du consommateur et ce qui relève de la protection du service en tant que tel. On préfère questionner la législation qui va défendre seulement la primauté des taxis.

#### 7. Le rapport au territoire

Il y a également un rapport au territoire. On voit bien que, si vous êtes à Bruxelles ou dans le fin fond de la province du Luxembourg, votre réalité sera différente. A ce niveau, le cas d'Uber est symptomatique. A Bruxelles, il y a un grand maillage bien organisé de transports et de taxis mais, ailleurs, il y a des régions qui sont enclavées et où il n'y a pas de services publics ni de services privés de transport, par manque de rentabilité. Dans un besoin de désenclavement de ces régions, des services de carsharing prennent tout leur sens. La régulation devra aussi tenir compte de cette question du rapport au territoire.

#### 8. Rapports monétarisés ou non

Enfin, vous avez la gestion des rapports non monétarisés ou monétarisés. On a la connexion entre l'économie collaborative, les SEL, les services d'échanges, les monnaies complémentaires, etc.... Là, on est face à une réalité qui est beaucoup plus complexe avec des systèmes de financement complètement parallèles. C'est également un enjeu que nous devons prendre en compte.

### Trois défis à relever

La régulation devra faire face à un triple défi pour être efficace.

- Il faudra permettre la créativité économique et l'innovation citoyenne car tout n'est pas à « jeter » dans l'économie collaborative.
- Il faudrait encadrer l'économie marchande du partage, le volet le plus capitaliste de l'économie collaborative et, pour cela, il nous faudra inventer de nouveaux instruments d'intervention publique qui devront répondre à tous les enjeux précédents.
- Enfin, il faudra prendre en compte les résistances et les peurs des acteurs classiques qui sont en train de vivre des bouleversements assez fondamentaux.

## Pistes pour une régulation durable et respectueuse

L'objectif de cette régulation serait donc de construire une transition et d'accompagner cette explosion de l'économie collaborative tout en respectant les secteurs existants. On n'en est finalement qu'aux toutes premières pistes de cette régulation.

La première serait la question du statut. On voit bien que, pour l'instant, on est coincés entre les différents statuts qui s'offrent à nous. Pour l'instant, ce qui se dégage comme solution, c'est de dire qu'on ne va pas créer un statut qui est lié à la personne mais un statut lié à la prestation. C'est-à-dire que quelle que soit votre situation professionnelle (indépendant, salarié, demandeur d'emploi), vous pourrez bénéficier de ce statut. L'objectif est de pouvoir comptabiliser les revenus que vous tirez de l'économie collaborative. Il faudra établir des planchers, pour immuniser certains types de comportements qui sont, soit non monétarisés, soit très peu (par exemple, prêter sa foreuse à son voisin pour cinq euros).

Il faudra également mettre en place un système de plafond pour limiter le volume d'activités afin d'éviter les comportements qui ne sont plus de l'économie collaborative, comme celui de faire du carsharing 7 jours sur 7, dix heures par jour. Evidemment, ce statut n'est possible que quand ce sont des échanges monétarisés. Dans certains types de secteurs, ils sont plus facilement identifiables comme pour le partage de voitures et d'appartements, qui passent par une plate-forme.

Ensuite, il faudra identifier, pour chaque secteur, les souplesses et aménagements nécessaires. On voit bien que la question de l'économie collaborative bouleverse des monopoles. Il faudra donc une voie qui permettra l'accompagnement des taxis face à ce changement et, à

la fois, continuer à les protéger. Il faudra libérer des financements alternatifs. Là, on est dans la bonne voie, surtout les coopératives de financements et le crowdfunding

Il faudra questionner le rapport à la solidarité et dire que, si l'on a un autre type d'économie qui questionne le système productiviste classique, on doit peut-être aussi réinventer un nouveau type de solidarité et une nouvelle forme de sécurité sociale qui correspondent à cette nouvelle forme d'économie ou, du moins, à une économie plus diversifiée que ce qu'elle pouvait être auparavant.

Et, enfin, comment concilier cette économie collaborative avec des mécanismes de soutien à des services de proximité comme les titres services, les APE, etc. On est ici aussi face à des services qui répondent à des besoins de proximité. On est potentiellement dans des schémas concurrentiels

## Difficultés et freins

Les différentes difficultés à la régulation sont les suivantes: la résistance des corps organisés, comme on l'a vu avec les taxis et la durabilité de la réponse politique. On voit que, dans certains pays où ils ont commencé à interdire Uber, Uber a sorti une nouvelle application qui sortait du cadre législatif qui était appliqué, et le politique a été confronté aux mêmes problèmes qu'auparavant. Le politique ne peut plus être à la traîne et il faut qu'on prenne un peu d'avance.

La réponse ne pourra pas être unique face à cette réalité plurielle. Il faudra prendre secteur par secteur, en tenant compte de l'échelle des activités. L'économie collaborative a souvent lieu à un petit niveau, une échelle locale pour lesquels il y a moins de soucis que pour les initiatives nationales ou globales. Pour celles-ci, il faudra créer un consensus politique autour de celles-ci et cela sera plus compliqué.



# 6 Réguler L'économie collaborative: pour qui? Pourquoi? Comment?

Benoît Dassy, Service d'études de la CSC-Bruxelles

Si nous explorons les questions « Pourquoi et comment réguler l'économie collaborative? », il semble pertinent de commencer par la première. Celle-ci pourrait, en effet, nous donner des pistes pour la seconde.

Pourquoi, donc, réguler l'économie collaborative? Pour aborder cette question, il nous faut distinguer les enjeux qui relèvent de la régulation de l'économie en général et, ensuite, les éventuels éléments à réguler spécifiquement dans le vaste champ de l'économie collaborative.

## 1. Réguler l'économie... pour le consommateur ?

L'économie est et doit être régulée pour répondre à des enjeux qui se posent à différents niveaux. Tout d'abord, au niveau même de la relation économique entre, d'une part, le prestataire de service, le producteur ou le vendeur et, d'autre part, l'acheteur ou le consommateur<sup>1</sup>. Prenons l'exemple de la garantie du produit qui est obligatoire pour les biens vendus par des professionnels. Cette garantie permet à la fois une protection économique du consommateur qui est assuré de ne pas se faire (trop) rouler et elle joue aussi un rôle (relatif) dans la durabilité des produits. Les ventes par des particuliers ne

sont pas soumises à ce régime de garantie obligatoire. Nous avons là un premier enjeu pour l'économie collaborative qui est la distinction entre les particuliers producteurs occasionnels et les producteurs assidus. Pour ces derniers se posera la question de l'assimilation aux professionnels.

Dans l'économie traditionnelle, de nombreux secteurs et produits sont régulés de différentes manières : système d'autorisation d'accès à la profession, de licences, de normes et contraintes techniques à respecter,... Le débat porte ici sur l'interprétation de ces normes. Certains acteurs de l'économie collaborative les voient uniquement comme des barrières protectionnistes à abattre. Cependant, ces règles ont d'autres objectifs qui doivent permettre d'évaluer leur pertinence : sécurité des utilisateurs, protection de la santé, qualité du service ou du produit et donc, ultimement, la création de la confiance dans l'échange. Il est peut-être vrai que certaines de ces règles ne sont plus, telles quelles, nécessaires aujourd'hui ou que certaines ont été soutenues autant pour la confiance qu'elles garantissaient que pour leur effet protectionniste. Néanmoins, avant de dénoncer les réglementations en bloc, il faut les évaluer à l'aune de leurs objectifs.

Nous avons, ici, un enjeu important pour la régulation de l'économie collaborative sur le plan de la relation économique : la création de la confiance dans le produit vendu (ou le service rendu) autant que dans le prestataire. C'est la rai-

<sup>1</sup> Pour la clarté du propos, nous parlerons ici de producteur et de consommateur pour recouvrir les deux pôles de l'échange, mais les réflexions restent valables, *mutatis mutandis*, pour la prestation de service ou la vente.

son pour laquelle de nombreuses plates-formes d'échanges proposent des systèmes d'évaluation des producteurs par les consommateurs. Ils ne sont pas la réponse ultime et définitive mais contribuent fortement à la création de cette confiance.

Ainsi, dans les débats autour du service proposé par Uber, les normes s'imposant au service de taxi ne doivent pas être uniquement vues comme des barrières protectionnistes mais également comme une garantie de la qualité du service proposé : assurance et entretien du véhicule, formation des chauffeurs... Tous les éléments fondant la confiance ne sont pas évaluable de manière satisfaisante par un utilisateur lors de son trajet.

D'autres types de solutions sont proposés pour la création de cette confiance. Les logiciels peuvent, par exemple, se reposer sur l'ouverture du code qui permet de vérifier qu'aucune mauvaise intention ne s'y est logée. Les communautés d'utilisateurs d'un logiciel ou d'un produit peuvent développer des forums de support collaboratif pour générer de l'entraide face aux difficultés rencontrées.

On entre, dans ce dernier cas ;dans une forme de construction collaborative d'un savoir concernant une consommation.

Enfin, la confiance peut aussi être amenée par l'existence d'un service payant offrant une garantie contractuelle comme un support informatique (payant, même pour un logiciel libre). Un autre exemple est la rétribution des plates-formes de financement collaboratif qui examinent le bien-fondé des projets pour éviter les escroqueries.

## 2. Réguler l'économie ... pour le travailleur ?

Un autre aspect de la régulation dans l'économie classique a pour objectif la protection du travailleur. En effet, l'acte économique de production est fortement régulé grâce à l'action collective des travailleurs qui souhaitent défendre leurs intérêts. Ceci prend la forme de lois, de CCT<sup>2</sup> interprofessionnelles, sectorielles

ou d'entreprises et de contrats. Rappelons que la relation salariale est une mise à disposition du temps du travailleur au profit de l'employeur. La régulation porte, à la fois, sur le temps et son usage, sur les risques qui en découlent et sur la contrepartie obtenue par le travailleur (le salaire, les droits, les statuts...). Il s'agit, ici, de réguler une relation a priori asymétrique entre une personne ayant besoin de travailler pour vivre et son employeur qui possède un capital suffisant pour entreprendre.

### Symétrie de la relation

Dans le cadre de l'économie collaborative, les termes de cette relation se posent de manières fort diverses en fonction de la forme étudiée. Par exemple, si une relation réellement symétrique, entre égaux, peut être rétablie au sein de l'organisation collaborative, les protections des travailleurs perdent un peu de leur sens (si ce n'est en terme d'indication de la qualité des conditions de travail). Mais la relation entre producteur et consommateur est souvent triangulée par un tiers (la plate-forme d'échange) dont l'un et l'autre se retrouvent dépendants et dont les règles et responsabilités peuvent être plus ou moins opaques. Il y a là un nouvel objet à réguler.

### Quel statut ?

Une ligne de démarcation importante repose sur le caractère bénévole de l'activité. Dans ce cas, la relation apparaît comme bien plus symétrique que dans le cas inverse. Le producteur n'ayant pas de besoin économique à combler par son activité, il est totalement libre d'en fixer les limites. Mais entre la rémunération et le bénévolat se situe toute une zone grise du défraiement qui complique la donne. Dans ce continuum, quand passe-t-on d'une relation entre pairs à celle entre un client et son fournisseur, un donneur d'ordre et un prestataire, voire un patron avec son employé ? Se pose également la question du statut de la personne exerçant cette activité bénévole et/ou défrayée et de la compatibilité de ce statut avec le droit aux allocations sociales (chômage, insertion, CPAS,...). Une activité permettant de développer un réseau et des compétences sera,

<sup>2</sup> Conventions collectives de travail

.....

### LES LOGICIELS LIBRES

Les logiciels libres et ouverts permettent à chacun de lire « la recette de fabrication », de la modifier et de la redistribuer. Très souvent construits en s'appuyant sur une communauté de développeurs – la plupart bénévoles – ils sont un secteur emblématique de l'économie collaborative. Loin d'être une part négligeable de l'activité informatique, ils équipent la grosse majorité des serveurs web dans le monde et sont très répandus dans certains secteurs comme l'informatique ou la recherche. Cependant, comme ils sont distribués gratuitement, la garantie qui les accompagne est nulle (livraison en l'état). Cependant, lorsqu'on examine la garantie d'un système propriétaire bien connu, celle-ci précise aussi cette fourniture du logiciel « en l'état » mais s'engage à une indemnisation de l'utilisateur en cas de dommage... à une hauteur de 5\$ ! Dans le cas spécifique du logiciel, ce qui crée la confiance se situe plus au niveau de l'ouverture du code et du soutien de la communauté ou de la possibilité de bénéficier d'un service de support.

.....

en effet, souvent interprétée comme une indisponibilité sur le marché de l'emploi.

Cependant, même en cas d'activité bénévole, le sens de toute régulation ne disparaît pas, nous l'avons signalé. La question des conditions de travail et des risques liés à celui-ci peuvent réapparaître sous des formes inattendues. La personne qui entre dans une relation de services à d'autres peut se trouver, à certains moments, mise sous pression par les attentes des bénéficiaires, que ce soit en termes d'horaires (puis-je décider quand je réponds ou pas ?) ou de responsabilité (puis-je facilement refuser de répondre ?). Concernant les risques plus traditionnels, la question se pose de l'assurance qui interviendra en cas d'accident dans l'exercice de l'activité (surtout si elle est rémunérée).

#### Concurrence et contribution

Dans le cas d'activité rémunérée, il faudrait justifier pourquoi, dans le cadre de l'économie collaborative, les règles applicables aux travailleurs du secteur ou aux indépendants ne seraient pas applicables. Le risque est, en effet, de voir

apparaître, au niveau macro, une concurrence déloyale - du point de vue de la rémunération comme des conditions de travail - qui risque de tirer tout le monde vers le bas.

La rémunération du travail, en plus d'être négociée collectivement, doit aussi être soumise aux contributions et aux cotisations sociales. C'est la socialisation du salaire, indispensable au bien-être collectif. En théorie, les petits revenus occasionnels de ce type devraient être déclarés en « revenus divers » aux contributions. S'ils prennent de l'ampleur, le statut d'indépendant complémentaire devrait s'imposer, avec le régime de cotisations sociales et de TVA qui l'accompagne. Mais se pose ici la question de la compatibilité avec d'autres statuts, comme évoqué plus haut.

On le voit, l'importance de la régulation pour la travailleur peut se situer sur plusieurs plans (relation, rémunération, conditions de travail,...). Du point de vue individuel, l'importance de cette régulation sera fonction de l'importance du revenu généré (dépendance économique), du temps consacré (impacts psychosociaux) ou des risques encourus.

### 3. Réguler l'économie... pour la société

Du point de vue collectif, l'importance de la régulation sera pourtant fonction de l'impact potentiel de la forme collaborative de production/consommation sur le secteur et sur la société globalement. Plus les échanges seront importants, plus il sera nécessaire de réguler leur impact (concurrence) ou de socialiser leurs revenus. Et ce, même si les échanges semblent minimales au niveau individuel.

D'autres enjeux sociaux plus généraux peuvent être identifiés. L'économie collaborative peut mener à une extension des zones des échanges qui sont soumis à monétarisation, dans un pur esprit de capitalisme envahissant. Ou encore devenir un moyen d'obtenir un complément nécessaire de revenu (ou de consommation) suite à la dégradation des conditions sociales. Enfin, la puissance publique doit aussi être attentive à l'importance en terme de bien-être collectif des services rendus dans l'économie collaborative. En effet, il peut lui incomber,

le cas échéant, la responsabilité de prendre en charge un soutien public et un statut réel pour les travailleurs si l'activité s'avère nécessaire au bien-être collectif. Ainsi, les crèches parentales peuvent être un projet intéressant pour des parents qui ne souhaitent pas travailler à temps plein mais qui souhaitent diversifier leurs activités. Cependant, elles ne peuvent pas être mises en place comme solutions de substitution au manque de places d'accueil ou comme nécessités face aux faibles revenus d'une activité à temps partiel involontaire.

L'économie collaborative recèle de nombreux côtés positifs sur lesquels il est possible de s'appuyer pour transformer l'économie: un potentiel important d'innovation, un appui sur le partage plutôt que la possession, la collaboration comme moteur plutôt que la concurrence, un esprit de communauté, un changement des relations,... Mais ceux-ci ne peuvent pas nous aveugler sur les risques qu'elle comporte, dans certains cas, en termes de dumping social et réglementaire qui pourrait menacer la construction des conditions de travail et des services collectifs.

Nous avons jusqu'ici exploré les raisons qui justifient une régulation économique et souligné quelques enjeux particuliers à différentes formes de l'économie collaborative. Ces réflexions nous permettent de dégager quelques principes généraux pouvant servir de guides dans la régulation. Des régimes de régulation distincts peuvent ainsi être imaginés en fonction du caractère lucratif ou non de l'activité ou du temps qui lui est consacré. Il s'agira également d'essayer de détecter et réguler les relations asymétriques et de dépendances économiques, notamment, vis-à-vis des plates-formes qui mettent en relation les différentes parties et fixent parfois les prix. Les enjeux se situent au niveau de la socialisation des revenus et de l'encadrement des pratiques pour créer la confiance ou préciser les responsabilités.

#### **4. Comment réguler l'économie collaborative ?**

Au vu de la diversité des formes que celle-ci peut prendre et du nombre d'enjeux concernés,

les réponses sont évidemment multiples. Esquissons ici quelques pistes.

D'une part, il faut pouvoir se pencher sur les statuts sociaux qui sont difficilement compatibles avec l'exercice d'une activité bénévole ou très faiblement rémunérée alors que celle-ci est un vecteur de socialisation et de développement de compétences. Mais des limites en termes de temps et de revenus doivent être clairement établies pour les raisons évoquées plus haut. L'exemple des statuts des travailleurs en ALE<sup>3</sup> peut être inspirant à ce propos.

D'autre part, il faut pouvoir se pencher sur la régulation des tiers, des plates-formes d'échanges ou de mises en contact des producteurs et des consommateurs. Celle-ci ou celles-ci ? Qu'est-ce que cela désigne ? peuvent aussi se voir imposer des obligations et pourraient même intégrer à leurs outils informatiques une série de fonctions permettant plus facilement le contrôle ou la régulation du travail et de ses contreparties. Il pourrait, par exemple, s'agir de l'enregistrement du temps de travail ou des rémunérations de manière à prévenir les producteurs s'ils dépassent un seuil qui leur impose de nouvelles obligations.

Enfin, plus largement, l'économie collaborative peut inspirer des stratégies pour rendre toute l'économie plus horizontale. Elles peuvent se déployer de l'intérieur en empruntant les formes les plus classiques jusqu'à des initiatives particulièrement originales. S'appuyer sur une communauté de consommateurs pour créer son prochain produit est une stratégie connue. Mais elle n'intègre pas vraiment les travailleurs dans la concertation. Il existe pourtant d'autres possibilités comme une concertation plus importante concernant les décisions économiques de l'entreprise via les conseils d'entreprises.

Sur un autre plan, l'élargissement de cette concertation aux riverains et aux autres parties-prenantes (sous-traitants, ...) serait un autre exemple d'une économie qui recherche plus d'horizontalité.

3 Agence locale pour l'emploi, qui permet au travailleur sans emploi de rester actif sous certaines conditions de revenus, via un contrat ALE, tout en gardant le droit à ses allocations de chômage.



Les stratégies de production prônant la collaboration et le partage comme moteurs de production, telles les licences libres, disposent d'un potentiel subversif. Cependant, elles peuvent être sans difficultés utilisées de manière marchande et commerciale, permettant au capitalisme de se nourrir d'une production souvent bénévole. Quel est, alors, encore le potentiel réel de transformation ?

L'enjeu serait, selon nous, de réguler l'utilisation de la production collaborative à ceux qui jouent le même jeu afin de leur donner un avantage sélectif. Il est ainsi possible de partager ses productions artistiques uniquement dans une perspective non marchande, par les licences « creative commons »<sup>4</sup> ou la « peer production license »<sup>5</sup>. Le même type de projet existe au niveau industriel, partageant gratuitement les brevets entre les compagnies qui font de même<sup>6</sup>. Plus la base de brevets mise en commun deviendra importante, plus les entreprises seront poussées à partager leur propriété et renoncer à leur rente.

Ce dernier enjeu pointe la direction ultime que devrait prendre une régulation de l'économie : l'organisation des règles du jeu économique de manière à protéger des espaces de production avec des logiques différentes. Les espaces, les modes d'organisations collaboratifs ne doivent pas être phagocytés systématiquement par les entreprises classiques, optimisées par la pression concurrentielle. Car la production ne doit pas être seulement le lieu de la propriété, de l'accumulation et de la concurrence mais aussi celui de l'échange, du partage et de la collaboration.

.....

### DES TENTATIVES DE RÉGULATION BRUXELLOISES

La Région bruxelloise s'est récemment attelée à la régulation de deux secteurs qui connaissent un développement collaboratif important : l'hébergement et le transport de personnes individuelles. Les acteurs emblématiques concernés étant, d'une part, AirBnB et Uber, d'autre part.

Dans le premier cas, la piste suivie a été de réglementer les conditions d'accueil à titre onéreux et les normes à respecter pour les lieux d'accueil. Ces normes se déclinent en normes générales et en normes différenciées selon les types d'exploitation, y compris le logement chez l'habitant.

Dans le cas du transport de personnes, la réglementation n'est pas encore établie mais la volonté du Gouvernement bruxellois semble d'imposer des obligations un peu différentes aux taxis et aux autres « coursiers ». Les premiers se verraient accorder certains avantages et les seconds se verraient soumis à une contrainte temporelle dans l'activité. Enfin, la plate-forme fournissant le service se verraient aussi imposer certaines obligations (agrégation) et responsabilité (registre des chauffeurs, responsabilité en cas d'infraction aux obligations d'assurances...).

.....



« Réguler l'économie collaborative : pour qui ? pourquoi ? comment ? »  
by Benoît Dassy is licensed under  
a Creative Commons Attribution-NonCommercial-  
ShareAlike 4.0 International License.



4 Exemple de licence <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/>

5 [http://p2pfoundation.net/Peer\\_Production\\_License](http://p2pfoundation.net/Peer_Production_License)

6 Il s'agit de la « Defensive patent license » :  
<http://www.defensivepatentlicense.org/>





# 7 Potagers solidaires, désign Ikea, même combat? Violence inouïe de la consommation de masse

Par Christine STEINBACH, présidente des Equipes Populaires

**A**u début des années 2000, les EP s'étaient donné comme thématique commune d'analyser celle de la consommation de masse. Une enquête a été lancée pour identifier des enjeux à creuser et des portes d'entrée plus précises. Ce n'est pas le sujet ici de relayer les éléments qui ont émergé des résultats de cette enquête, mais il était remarquable d'observer à quel point le sentiment d'une grande violence faite aux individus, aux sociétés comme à la nature, était prégnant. Violence engendrée par l'exclusion d'une partie de la population de cette société de consommation ; violence occasionnée par le gaspillage des ressources, la pollution, les excès. Il y avait aussi des facteurs sous-jacents dans les réponses des personnes. Pointons-en deux : d'abord, à des degrés divers, une forme d'auto-restriction qui fait consentir à cette violence : « on doit faire son lit à la taille de ses draps » écrivait un groupe local, expliquant par là qu'on devait bien accepter de ne répondre à ses besoins qu'en fonction de ses moyens. Ensuite, le sentiment profond d'une société en panne de sens et d'horizon, qui nous désoriente dans nos rôles au quotidien, par exemple, notre rôle de parent : « Qu'est-ce que je dois répondre à mon gamin qui veut telle marque (chère) de baskets, sans ça, il est rejeté par les autres enfants à l'école ? ».

La société de consommation de masse fait donc de nous des êtres confrontés à de la violence, insidieuse ou explicite, menacés d'exclusion, sur-sollicités par l'offre de consommation, en perte de sens, désorientés dans nos rapports

à autrui, inégaux dans l'accès aux besoins... Il était donc temps de s'atteler à en déconstruire les caractéristiques et les effets. La consommation est une problématique vaste, certes, mais nous l'avons prise à la gorge, au sens littéral, puisqu'en choisissant comme porte d'entrée d'analyser la publicité, le crédit et l'énergie, on s'en prenait à ses mamelles.

## Développer durablement... le greenwashing

Par la suite, nous nous sommes aussi intéressés à ce concept relativement nouveau qu'était supposé être le « développement durable », tel que défini en 1992 par l'ONU. Prônant une articulation entre les trois sphères économique, sociale et environnementale, ainsi que la participation des collectivités aux décisions censées le concrétiser, ce concept pouvait-il nous rendre sens et horizon, pouvait-il panser les plaies des humains, des sociétés et de la planète ? Il y eut des enthousiasmes sincères. Mais on a eu tôt fait de déchanter. L'articulation des trois sphères ne modifiait en rien le but - la croissance économique - ni les rapports de force. Faire participer les collectivités ne signifiait aucunement changer les règles du jeu et, certainement pas ; en mettre davantage. Bref, on a surtout découvert les rouages du greenwashing. Et les injonctions qui vont avec. On sait, en effet, que « pour que ça se vende, il faut qu'on l'achète ». Les pouvoirs publics ont donc appris par cœur une série de consignes à marteler : « Triez vos poubelles ; pré-

férez les sacs réutilisables ; optez pour l'énergie verte... ». Nous voilà devenus « consommateurs citoyens ». On peut dire aussi consomm'acteurs. Ou pigeons. Mais libres quand même. C'est (GB) Carrefour qui le dit : « Je consomme (au choix) économique, pratique, éthique. Si je veux ». Et Carrefour, comme d'autres entreprises, a récupéré le « bio », le « fairtrade » pour en faire des produits parmi d'autres.

Le marché n'a aucun problème avec la conscience du consommateur. Son vrai souci est d'augmenter les profits. Le consommateur a pour tâche de l'y aider, en achetant (à crédit s'il n'a pas de quoi payer) mais aussi en contribuant à réduire les coûts. Un moyen est d'endosser le rôle de support de marketing. Par exemple, si vous aimez les activités folkloriques et festives comme les courses à savon, vous aurez découvert que vous pouvez gratuitement faire la pub de Redbull sur Internet.

Le folklore est l'un des nombreux domaines récupérés par des entreprises. Un peu de sponsoring, quelques bannières gigantesques bien en vue, un tee-shirt avec la marque offert à ceux qui filment l'événement et le mettent ensuite sur Youtube, tout cela coûte bien moins cher qu'une campagne de pub créée par une boîte professionnelle. Essayez donc d'aller mettre de la régulation autour de cela ! En définitive, l'approche du concept de développement durable nous a surtout aidés à mesurer le rôle que le marché nous assigne en tant que consommateurs.

L'économie collaborative, dans le large spectre d'activités que ce nouveau concept recouvre (non sans que cela suscite une certaine confusion), nous semble receler un nouvel avatar du capitalisme. Et poser un pas de plus dans l'exploitation du citoyen consommateur-travailleur. Après avoir contribué gracieusement à faire de la publicité, nous voici invités à mettre la main à la pâte, par exemple, en nous substituant aux « designers » pour créer via Internet, des modèles de chaises pour Ikea !

Comment s'empêcher de penser, en observant le développement d'Air'bnb ou d'Uber, qu'une fois encore, des aspirations humaines sont explorées et récupérées à des fins commer-

ciales. Et ce n'est pas le moindre des étonnements que d'apprendre que ce vocable d'économie collaborative englobe aussi bien ce type d'entreprises que nos modestes potagers collectifs et autres ressourceries !

## Tester des alternatives

Observer les impacts de la consommation de masse et les limites du développement durable a conduit de nombreux groupes du Mouvement à rechercher des alternatives plus porteuses de changement. Il y a tout un vocabulaire dans ce domaine : de la décroissance à la simplicité volontaire en passant par la sobriété heureuse. Il y a le concept de transition et même de transition juste. Nous l'avons abordé dans le cadre d'une formation des militants en 2014.

Mais, parallèlement au travail d'analyse des concepts, une série de groupes sont désireux d'expérimenter des actions concrètes sur le plan local. Depuis quelques années, ici et là, diverses initiatives sont nées et existent avec plus ou moins de bonheur selon les lieux et les époques :

- Un groupe d'achats collectifs à Waremme et à Wavre ;
- Un groupement d'achats locaux à Hautrage ;
- Des potagers collectifs et des jardins solidaires à Barvaux, Onhaye, Ottignies, Mouscron, Farciennes, Hognoul... ;
- Une donnerie à Grez-Doiceau ;
- Des ateliers pratiques (récup', fabrication de produits d'entretien...) à Wavre, Tournai...

De telles initiatives naissent souvent du souhait de « consommer autrement ». Mais que veut dire consommer autrement ? Qu'est-ce qui motive les participants ? Nous leur avons posé la question. Les réponses sont multiples : créer du lien social ; manger sain et pas cher ; se ré-approprier des savoirs, les valoriser, développer l'échange de savoirs ; promouvoir les produits locaux, les circuits courts ; obtenir, par l'activité, une reconnaissance sociale ; tester, expérimenter des alternatives au marché, en sortir ; articuler l'analyse globale avec l'action locale ;

De telles expériences, bien qu'encore peu nombreuses chez nous et souvent fragiles,

représentent un terrain riche de potentiel pour le travail d'éducation permanente que nous poursuivons. A condition d'expliciter et de distinguer les rôles : l'animateur en éducation permanente n'est pas le formateur en jardinage ! A condition aussi d'adapter les processus à l'activité. Accompagner les membres d'un potager collectif implique d'être à l'affût de ce qui s'y passe, s'y dit, s'y vit et de saisir, d'organiser des occasions pour questionner, reformuler, analyser tout cela avec le groupe, et resituer dans le rapport au système dominant.

### Un champ d'exploration pour l'éducation permanente

Bien souvent, en effet, les événements et les tensions qui s'y produisent, constituent autant d'occasions de questionner le système, de mettre le doigt sur ses effets, de nous demander de quoi nous sommes acteurs, et ce que nous voudrions changer. Et d'identifier, au passage, d'autres motivations que celles initialement affichées. Comme dans ce potager collectif créé du côté de Dinant dans une cité de petites habitations sociales. Des personnes font pousser les légumes qu'elles mangeront, tout en se créant une activité agréable et conviviale. Mais, au fond, elles aspirent aussi à faire reconnaître par les quartiers voisins, plus aisés, leurs savoirs et savoir faire. Dès que le potager commence à avoir fière allure, elles veulent le faire voir. Alors, elles fabriquent une pancarte qu'elles installent au bord de la route pour indiquer l'existence du potager et faire invitation. Mais les riches ne vont pas chez les pauvres. Et le pouvoir local trouve la pancarte un peu trop artisanale à son goût. Il la fait enlever sans avertir le groupe. Violence brutalement rappelée des rapports avec le pouvoir et des illusions de mixité sociale.

Dans un potager solidaire à Bruxelles, initié par un service social privé, il y eut des tensions autour de la distribution des légumes cultivés. Le service avait décidé unilatéralement qu'ils reviendraient au restaurant social du quartier et non aux participants jardiniers. Cette décision, admise au départ, fut remise en question au fil du temps. Qui décide ? Qui peut s'approprier quoi ? En vertu de quels critères ?

Ailleurs, du côté de Liège, un autre débat intéressant surgit autour de la propriété, cette fois, du lopin cultivé. Certains jardins prévoient que chacun dispose d'une parcelle et partage les outils. D'autres partagent aussi la parcelle à plusieurs et l'on cultive à tour de rôle. Un participant s'insurgeait contre cette optique, estimant que son travail, plus consciencieux, lui donnait la préséance.

Le rapport à la gratuité, au don, peut également donner matière à discussion. Un terrain est mis gratuitement à disposition, par le pouvoir local ou grâce à une concession d'un organisme privé (un couvent, par exemple) durant un temps. Dans tous les cas, il y a lieu de négocier. Il arrive que le donateur public ou privé impose de garder un doigt voire toute une main sur la conduite de l'activité. Rien n'est jamais vraiment gratuit. Si le potager a du succès, l'association ou le groupe qui a pris l'initiative, devra chercher d'autres terrains ou organiser la concurrence entre les demandeurs. Selon quels critères ? Qui prend part aux choix de ces critères ?

Et, en fait de concurrence, le marché n'est jamais loin. Le groupe d'achats collectifs de Waremme a fait récemment l'expérience d'une sorte d'OPA de la part d'une société, « La Ruche qui dit oui ». Les plus engagés ont fait de la résistance, estimant que leur dynamique, combinant trajectoire d'éducation permanente et achats groupés de produits, leur offrait une richesse qu'ils désiraient préserver. Mais d'autres ont été séduits par l'offre.

C'est que ces expériences ne sont pas simples à faire perdurer. Le GAC (Groupe d'Achats Collectifs) de Waremme a vécu plusieurs faillites de petits producteurs. Cela prend du temps d'aller à la recherche de nouveaux, d'organiser les rencontres, les paniers de produits, la distribution,... Ceux et celles qui peuvent aménager leur contrat de travail et réduire leur horaire, le font souvent. Quid lorsqu'on ne peut pas se le permettre ? Et hop, nous voilà tout près, avec cette question du rapport au temps, d'un bel enjeu : celui de la réduction collective du temps de travail, pour travailler tous et vivre tous mieux.

Ces alternatives ont aussi la capacité de bousculer, de manière sensible, concrète, nos

schémas de pensée. Un exemple tout simple mais immédiat : l' « incroyable eatible ». Nous en découvrons une initiative à Tournai, où de grands bacs à fleurs ont été installés au pourtour d'un square. Dans ces bacs, chacun peut planter quelque chose, et chacun peut consommer ce qui y pousse. On passe, on sème ou l'on se sert. Juste à côté d'un bout de parc public où, nous l'avons tous appris, enfants, il est strictement défendu de cueillir un pétunia ou une jonquille. Un autre rapport à l'espace public !

Mais aussi un autre rapport à l'information. Il n'y a pas de panneau explicatif près de ces bacs. Des assemblées sont organisées où l'on peut venir s'informer, discuter. Et on y vient. En masse ! Sinon, tout se passe sur Internet. Et par le bouche à oreille.

On le voit, depuis la position alternative, « à la marge du système » dans laquelle s'inscrivent généralement ces activités, une série de rapports peuvent être questionnés, qui renvoient au système, le questionnent à leur tour.

### **Public à la marge, public exclu**

Plus fondamentalement encore, les réalités de vie d'une partie du public qui s'intéresse à ces activités, renvoient directement aux grippages du système. Car même si les alternatives, de transition ou proches, sont souvent l'œuvre d'un public de classe moyenne sensibilisée, dans le mouvement, nous accompagnons aussi un public précarisé qui se montre demandeur. Un public qui, bien souvent, recherche à la marge

ce dont la société le prive en l'excluant. Des personnes sans emploi, subissant les dispositifs d'activation, houspillées et contrôlées ; celles qui, bien que dotées d'un diplôme, ne trouvent que des contrats de courte durée, à temps partiel ; celles à qui l'on propose (impose) des formations sans issue car pas adaptées, celles qui ne seront peut-être jamais des ayant droit aux allocations de chômage parce qu'elles n'ont jamais pu cotiser ... Elles s'engagent dans un potager solidaire ou une donnerie dans l'espoir d'y retrouver, d'y reconstruire le lien social, la reconnaissance de leur utilité dont le manque d'emploi les prive ; une réponse adaptée à leur budget trop maigre pour leurs besoins matériels.

Elles se disent que l'avenir est là - le leur et, peut-être, celui du monde - à partir de cette marge où elles sont rejetées. Dans ces activités à visage humain où il ne faut pas prouver qu'on a le droit de vivre. Au risque de se contenter de la marge, tant qu'elle peut durer, tant que le marché ne l'aura pas happée. Tout l'enjeu est là : à partir de ce riche potentiel d'activités qui s'inscrivent en porte-à-faux des valeurs dominantes, qui parviennent à démarchandiser des objets et des services, la capacité de l'éducation permanente à en questionner la démarche et ce qui s'y vit, doit contribuer à faire en sorte que les initiatives solidaires soient porteuses d'un changement pour l'ensemble de la société, et non pas d'une forme d'entérinement de l'exclusion bien loin d'elle.



# 8 Economie collaborative, piste ou impasse pour le mouvement ouvrier?

Par Myriam DJEGHAM, CIEP-MOC Bruxelles

L'expression « économie collaborative » recouvre des expériences très diversifiées qui ne partagent ni leurs objectifs, ni le type d'acteurs, ni le secteur, ni même le fonctionnement. Le concept est flou et fourre-tout. Un potager collectif à l'initiative de voisins, une plate-forme Internet de réservation de maisons de vacances et du crowdfunding n'ont pas grand-chose en commun si ce n'est une certaine forme d'horizontalité. Le partage et le lien social sont mis en avant pour que rayonne, sur toutes les formes d'« économie collaborative », l'illusion qu'elles se basent toutes sur un rapport égalitaire et démocratique. Et que cette économie serait une alternative à l'économie actuelle meurtrière des droits sociaux et démocratiques.

Par ailleurs, les défenseurs de l'économie collaborative vantent son caractère novateur. Pourtant, l'Histoire déborde d'exemples d'économie horizontale à travers le monde. Le troc a toujours existé, les monnaies locales sont apparues aux premiers stades de l'échange, le principe du partage a présidé les banalités (le moulin, le four...) au Moyen Âge. Les premières formes de micro-finance, les tontines, auraient vu le jour en Afrique au XVI<sup>e</sup> siècle. Et au XIX<sup>e</sup> siècle, apparaissent les coopératives d'achat et de production dont la forme la plus aboutie serait le Phalanstère<sup>2</sup> alliant logement communautaire

et production. L'« économie collaborative » ne fait que rassembler un amalgame d'expériences fortement inspirées du passé. Le seul caractère neuf dans l'« économie collaborative » actuelle réside, non pas dans le principe du partage plutôt que de l'appropriation, mais dans son support technique : les plates-formes numériques. Il est évident que, tout comme l'imprimerie a profondément modifié la production et l'accès aux savoirs, Internet transforme la production et la consommation d'informations, de biens et de services. Mais l'une comme l'autre n'agissent que sur les formes des échanges et pas sur les rapports dans ces échanges. Dans l'« économie collaborative », les rapports d'exploitation perdurent allègrement puisqu'ils sont, en partie, invisibilisés.

Ces trois critiques de fond (flou du concept, illusion d'horizontalité, donc, d'égalité et prétention d'innovation) étant posées, il ne s'agit pas de balayer ces expériences d'un revers de la main mais d'analyser l'attrait qu'elles produisent, d'y détecter des aspirations fondamentales qui nous renvoient des questions voire des interpellations pertinentes. Nous en pointons quelques-unes et examinerons si l'« économie collaborative » constitue une réponse adéquate.

## La recherche de lien social

Dans une société qui nous isole les uns des autres en détruisant les espaces et les temps de sociabilité, il est logique que l'être humain cherche à aller à contre-courant et à retrouver des espaces et du temps. Si le besoin est réel, la réponse de

1 Les guillemets utilisés visent à rappeler la non clarté du concept.

2 Concept de lieu de vie commun développé par Fourier, dont l'exemple le plus connu a été le familistère de Guise créé par Godin.

l' « économie collaborative » l'est-elle ? Le fait d'utiliser un réseau de voitures partagées nous remet-il en lien avec les autres en dehors de la dénonciation des griffes éventuellement faites par le locataire précédent ou de la chaleur laissée sur le siège ? Le temps passé devant l'ordinateur à chercher un gîte ou un meuble de salon est-il plus socialisé que lorsque nous allons au magasin ou à l'agence de voyage ? Le chauffeur de taxi est-il, d'office, moins sympathique que la personne qui nous transporte avec sa propre voiture sur son temps privé pour rentabiliser l'un et l'autre ? Grâce aux plates-formes numériques, nous serons hyper connectés mais serons-nous, pour autant, moins seuls ?

### Retrouver du pouvoir sur nos vies

A travers la reconnexion à nos savoir faire et la décentralisation de la production, l' « économie collaborative » semble contribuer à nous permettre de retrouver du pouvoir. L'industrialisation et la division du travail, de l'entreprise au monde, n'ont pas seulement détruit l'artisanat, elles ont fabriqué des humains avec deux mains gauches. Grâce aux imprimantes 3D, nous ne dépendrons plus d'entreprises industrielles pour nos produits de consommation, notre imagination suffira à redevenir créateurs... sauf qu'il ne suffit plus de clous, d'un marteau et des bons conseils du voisin. Dans l' « économie collaborative », il y a des tiers dont notre pouvoir créateur dépend : celui qui a le brevet sur le programme informatique et les entreprises d'outils hyper performants. Toutes les plates-formes numériques nous mettent à la merci d'un bug ou d'un piratage informatique. L'obsolescence des programmes et des outils de haute technologie soumet notre désir de créer à l'achat. Le pouvoir sur nos vies ? Oui, pour les actionnaires des réseaux informatiques qui nous poussent à consommer et pourront vendre les données de notre vie privée !

### La valorisation de soi

Dans le monde occidental où l'emploi reste la référence et quasi la seule preuve de notre contribution à la société, le chômage de masse détruit des milliers de personnes non seulement dans

leurs capacités économiques à vivre dignement mais aussi dans le maintien de l'estime de soi. « Je partage, j'échange, donc, je suis » permettrait d'échapper à l'anéantissement du non-travail dans une société qui se nourrit de la culpabilité des travailleurs (avec et sans emploi). Si le réseau d'échange local peut être un lieu de reconstruction de dignité pour des personnes isolées ou exclues, les plates-formes Internet, elles, aggravent le problème en alimentant l'aliénation « je fais et je consomme, donc, je suis ».

Qu'advient-il de celle ou celui qui n'activera pas son « capital humain »<sup>3</sup> à travers ces réseaux ou de celui qui n'a rien à échanger ou rien envie d'échanger par ce biais ? Derrière l'illusion d'être plus libres (j'offre ce que je veux, quand je veux), ne devenons-nous pas, au contraire, plus asservis dans cette logique du « toutes et tous, entrepreneurs » ? Logique qui déborde la sphère actuelle du salariat puisque beaucoup d'expériences d'économie collaborative se jouent dans le temps dit « libre » tout en détruisant les emplois de la sphère traditionnelle du travail. Rien ne devrait dormir, il s'agit d'activer nos ressources matérielles et intellectuelles à toute heure du jour ou de la nuit. Les sites Internet de certaines firmes privées vous encouragent, par exemple, à donner vos idées pour améliorer leurs produits. Une belle manière de flatter notre ego et, à terme, de licencier du personnel de conception. Donc, la solution pour régler un des problèmes du chômage provoquerait... l'augmentation du chômage !

### Les enjeux environnementaux

La planète ne peut supporter que tout le monde possède tout. Il s'agit de partager nos biens pour produire moins. Au moment où le réchauffement climatique révèle sa dangerosité et où les hydrocarbures à la base de 80% de nos productions s'épuisent, il est urgent d'organiser la transition vers une économie « soutenable ». L'économie collaborative est-elle la solution ? La consommation va-t-elle diminuer ou s'orienter vers des produits rendus indispensables comme

3 Le concept de "capital humain" est porteur de l'idéologie profondément libérale de l'école de Chicago.

le téléphone portable, l'ordinateur, l'imprimante dernier cri ? La location de secondes résidences par des plates-formes augmentent plutôt que de diminuer le nombre de km parcourus en avion. Il vaut mieux voyager dans une voiture partagée que seul mais on constate, en France, que les sites de Taxi stop font concurrence à la SNCF. Comment cela pourrait-il favoriser une politique audacieuse pour sortir du tout à la voiture ? Il n'existe pas d'espaces de débat à l'intérieur de l'« économie collaborative » pour penser et organiser une transition juste.

### Plus de démocratie

A l'heure de la tiers-mondisation de l'Europe, la capacité des Etats à défendre les intérêts collectifs est de plus en plus radicalement remise en cause. Les gouvernements apparaissent trop souvent complices des intérêts des banques et des lobbys. Logique donc que se pose la question de la démocratie et que se tentent des expériences pour nous réapproprier le débat et les décisions. Mais est-ce ce que l'« économie collaborative » propose ? Y a-t-il des assemblées décisionnelles où comme « usager » (consommateur ou producteur) d'un réseau d'échange, vous avez été invité/e pour débattre de questions fondamentales sur ce qu'on échange, pour qui, pourquoi, comment, avec quelle affectation des bénéfices ? La décision politique semble tout autant confisquée. Et, simultanément, on prive l'Etat de ressources puisque la TVA, l'impôt et les cotisations à la sécurité sociale sont contournées, la plate-forme Internet n'ayant pas de localisation claire et choisissant la plus avantageuse fiscalement<sup>4</sup> et les salaires n'existant pas.

### Aspiration à construire un autre modèle économique

Pour la classe ouvrière d'antan, il y avait les travailleurs qui produisaient les richesses et ceux qui profitaient de la situation, les patrons. Avec la financiarisation de l'économie, les profiteurs

sont devenus les actionnaires et les banques, éloignant le lieu d'organisation de l'exploitation du lieu de production et rendant plus complexe la résistance. Avec l'économie collaborative, l'existence même d'une domination est niée, berçant travailleurs/ses et consommateurs dans l'illusion du « tous gagnants ». D'ailleurs, y a-t-il encore des travailleurs/ses et des patrons ? Plus besoin de syndicat puisqu'il n'y a plus de contrat de travail. Les travailleurs/ses se transforment en « clients » de la plate-forme et les patrons en écrans d'ordinateurs. Les actionnaires, notamment, des géants d'Internet, se frottent les mains de la supercherie et se remplissent les poches sans même qu'on en soit conscient. Ils vont à la recherche de la plus-value jusque dans notre sphère privée à travers la marchandisation de tout échange. Ce n'est pas par bonté d'âme que Danone ou Orange sponsorisent l'événement « Ouishare », ni que Goldman Sachs et Google investissent dans la fameuse plate-forme de taxis privés, qui a une valeur boursière, soit dit en passant, de 40 milliards de dollars<sup>5</sup>. On partage notre voiture, partagent-ils les dividendes ?

L'« économie collaborative » crée un écran de fumée qui camoufle mal les désastres du capitalisme et tente de nous distraire de la nécessaire construction d'un rapport de force favorable à toutes celles et ceux qui le subissent. Le débat ainsi ouvert nous oblige à repenser certains fondamentaux du Mouvement ouvrier et nous donne l'occasion d'en rappeler certains comme la dénonciation de l'appropriation des moyens de production (Internet dans ce débat) et la nécessité de décider, ensemble, de la société que nous voulons. Il remet la question de la démocratie économique au centre du conflit toujours bien réel entre celles et ceux qui produisent la richesse et celles et ceux qui se l'accaparent. A partir des aspirations des populations, nous devons construire, ensemble, un chemin mobilisateur vers un monde exempt d'exploitation sur l'Homme et sur la nature.



4 Uber international, par exemple, est localisé aux Bermudes...

5 Site Boursier.com





# 8 Conclusions

Par Christian KUNSCH, président du MOC

Je commencerai par une remarque générale. A l'issue d'une journée de réflexion, comme celle que le CIEP a organisée aujourd'hui sur l'Economie collaborative, il est souhaitable que le débat ne s'arrête pas. C'est un appel à poursuivre, dans nos organisations et nos fédérations, la réflexion entamée et à intégrer cette question et les enjeux qui lui sont liés, dans nos échanges et nos actions.

Une première conclusion à cette journée m'apparaît être que l'Economie collaborative, sous un même vocable, recouvre des réalités très différentes, voire opposées, allant du niveau local à celui du multinational et que les démarches citoyennes doivent certes être encouragées, sans nier des dérives marchandes possibles.

Donc, si l'économie collaborative apporte du vent frais à nos pratiques, elle nous pose aussi question dans le même temps.

Au niveau local, l'économie collaborative peut créer et renforcer les liens sociaux entre voisins, entre amis, entre participants d'une association, ce qui est à promouvoir. Les mutualités vous diront, d'ailleurs, que renforcer les liens sociaux est excellent car c'est un des facteurs déterminants de la santé.

Je propose d'inventorier les initiatives collaboratives dans lesquelles des composantes de notre mouvement sont actives dans le but de se rendre compte des pratiques déjà existantes mais aussi dans le but de promouvoir les échanges entre acteurs et d'assurer la contagion des idées.

Une seconde conclusion qui m'apparaît, est que l'économie collaborative est certes une alternative au système capitaliste dominant mais qu'elle peut être récupérée par celui-ci.

Face au renforcement des inégalités et des mécanismes d'exclusion, nous appelons, plus que jamais à un changement de société pour plus de solidarité, d'égalité et de justice sociale. L'économie collaborative peut y contribuer sans aucun doute.

Un des chantiers « post-congrès » du MOC est consacré à l'étude d'un autre modèle de développement. Les pilotes de ce chantier pourraient intégrer les réflexions de la journée dans leur travail. A l'issue de cette journée, il me paraît important et nécessaire d'intégrer et de traduire les pratiques collaboratives dans nos réflexions politiques.

Troisièmement, je souhaite replacer nos réflexions sur l'économie collaborative dans le contexte politique, social et économique que nous vivons.

Sous le couvert d'équilibre budgétaire, des mesures d'austérité sont prises, principalement au niveau fédéral, qui renforcent les exclusions, les inégalités. Pour le mouvement, il est du ressort des pouvoirs publics d'organiser des services accessibles à toutes et à tous. Or, aujourd'hui, le fonctionnement des services publics est mis à mal par la volonté de diminuer drastiquement le nombre de fonctionnaires et les investissements publics. L'économie collaborative ne doit pas apparaître comme une alternative à ce désinvestissement.

Elle ne peut avoir pour vocation de remplacer les services publics. Mais, est-ce le hasard si, au même moment, nous assistons à une remise en question des mécanismes de sécurité sociale par l'exclusion de milliers d'allocataires sociaux et la diminution drastique des allocations de milliers d'autres - principalement des femmes - et à une dérégulation du travail par l'émergence de mini ou de flexi-jobs, d'initiatives comme celle de la société UBER.

On en vient à ne plus parler de contrat de travail, mais de convention entre un employeur et des travailleurs sans horaire prédéterminé, sans rémunération fixée, sans protection sociale, voire à ne plus parler de travailleurs mais de clients comme UBER nomme les chauffeurs qui roulent pour son compte.

Et cela, dans un contexte où les allocataires sociaux cherchent assez naturellement des compléments à leur perte de revenu en n'hésitant pas à recourir à des occupations précaires.

Etant donné l'engouement du public pour les nouvelles technologies, le succès retentissant des applications pour smartphone, le côté « sympa » du rapprochement entre les clients qui sont demandeurs et ceux qui offrent leur service..., et, surtout, la capacité du système capitaliste de détourner, à son profit, les pratiques collaboratives entre citoyens, il est important de les encadrer, de les baliser au niveau législatif. L'économie collaborative ne peut servir de prétexte à déréguler les relations de travail et à fragiliser la protection sociale.

Relevons aussi l'aspect contradictoire à la fois de freiner l'engagement de citoyens dans des initiatives associatives lorsqu'ils sont allocataires sociaux - étant donné l'obligation d'obtenir l'autorisation pour s'engager bénévolement - tout en proposant, par ailleurs, de rendre obligatoire la prestation de services à la collectivité comme condition au maintien du droit à une allocation sociale à ces mêmes allocataires.

Notre réflexion sur l'économie collaborative ne peut, dès lors, faire abstraction de cette remise en question des mécanismes de la sécurité sociale et de la flexibilité accrue dans les contrats de travail.

Dans ce cadre, la politique d'austérité du gouvernement fédéral - injuste, inéquitable et

inefficace - appelle à une mobilisation forte et déterminée.

A cet égard :

- Nous avons soutenu les actions du front commun syndical. L'ampleur des actions menées est impressionnante et inégalée depuis longtemps. Mais cela ne suffit pas encore. Nous ne pouvons baisser la garde. D'autres actions seront encore nécessaires.
- Le Bureau politique du MOC nous demande de mettre en chantier un plan d'action et d'alternatives à l'austérité. Ce ne serait pas une action ponctuelle mais un plan à réaliser sur plusieurs mois, voire plusieurs années. Relever et encourager des initiatives de terrain à coupler tout en prévoyant une réflexion et une parole politique.
- Parallèlement aux actions syndicales, des citoyens réfléchissent et se mobilisent dans une initiative « Tout Autre Chose » qui nous interpelle. Nous avons dit aujourd'hui que les initiatives entre citoyens peuvent être porteuses de projets solidaires innovants, complémentaires aux actions des mouvements sociaux. Puisse ce nouveau mouvement citoyen viser la complémentarité avec les organisations sociales et non pas se poser en concurrent.
- Enfin, je n'oublierai pas de vous rappeler la semaine sociale qui traitera, cette année, de la Protection sociale. La protection sociale est un droit universel et nous devons veiller à la renforcer au moment où les partis libéraux cherchent à la fragiliser.

En conclusion des conclusions, cette journée sur l'économie collaborative n'est pas un aboutissement mais un appel à élargir nos réflexions et à les confronter aux enjeux politiques, économiques et sociaux dans le contexte de crise et d'austérité que nous subissons.

Votre participation nombreuse et assidue, la qualité des présentations des multiples intervenants, l'excellente préparation de cette journée ne peuvent que nous y inciter.

Merci et bon travail !

## Avec le soutien



de Mouvement Social, scrl

Editeur responsable : Virginie DELVAUX, chaussée de Haecht, 579 - 1030 Bruxelles - 10/2015/mht - DCL